ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏⵜⵜⵓⵎⵏⴰⴳⵍⵎ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ ⵏ ⵜⵎⵖⵔⵉⴱⵜ ⵏⵓⵙⵏⴰⵡ
ⵜⵎⵏⵏⴰⴰ ⵏ ⵓⵙⵙⴰ ⴷ ⵜⵓⵍⵓⵏⵏⵉⵍⵏ ⵏ ⵜⵓⵍⵓⵏⵜ

المملكـــة المغربيـــــة
الـــوزارة المكلفـــة بالمغـاربة المقيـــمين
بالخـــــارج و شـــــؤون الهجـــــرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

2ème édition | Forum Annuel de l'Immigration

Défis d'Interculturalité et Enjeux d'Intégration

31 mars 2015

Note de cadrage

La question migratoire est au centre de tous les débats et dans toutes les sociétés quel que soit le niveau de développement. Les regards diffèrent et se croisent parfois, les choix des uns ne sont pas forcément partagés par les autres et la question est d'autant plus compliquée qu'il s'agit de diversité, d'accumulation, d'histoire, de différences,… et parfois de suspicion.

Aujourd'hui, la thématique du vivre ensemble et du vivre mieux ensemble suppose une prise en considération de tous les aspects qui aboutissent à une meilleure connaissance de l'autre et du respect de l'autre : accepter les différences, les origines, les modes de pensée et se convaincre que la diversité est une richesse, que l'interculturalité cimente les sociétés.

Le Maroc a fait un choix courageux, important et surtout humaniste. Il a choisi de donner de l'espoir à des dizaines de milliers de personnes qui ont fui. Bien plus, il leur donne le choix de la vie, de l'avenir, de l'intégration d'où la question qui se pose et elle a été posée auparavant : « Comment relever le défi ? ».

Ainsi, d'un pays d'émigration, le Maroc est devenu un pays de transit puis d'installation. Dans ce contexte, une redéfinition de son identité migratoire s'est imposée. Il a alors entrepris une refonte radicale de sa gestion des questions migratoires, guidé en cela par les valeurs de son projet sociétal démocratique et sa nouvelle Constitution ainsi que ses engagements internationaux sans oublier l'héritage historique du pays fait d'un brassage culturel et ethnique ininterrompu depuis des millénaires.

En effet, le Maroc comme beaucoup d'autres pays est touché par le mouvement migratoire qui a connu depuis le début des années 2000 une forte accélération avec des milliers de personnes qui quittent chaque année définitivement leurs pays, pour des raisons souvent économiques mais aussi politiques.

Cette nouvelle réalité impose à notre pays de faire des choix et d'affronter le défi de la gestion de la diversité culturelle et identitaire, sachant que les expressions qui marquent les différences, les appartenances et les inscriptions dans des cultures spécifiques sont de plus en plus visibles. En fait, l'interculturalité, vise le respect des différences qui ne sont pas pensées en termes d'inégalité et de hiérarchie des cultures. Elle vise également à connaître et comprendre ce que les hommes ont en partage.

Pour faire face à ces nouveaux défis et dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique d'immigration et d'asile, fondée sur une approche humaniste, dans un Etat de droit, le Royaume veut développer, comme outil, une réelle concertation et un dialogue interculturels pour réduire les inégalités, améliorer et élargir le fonctionnement démocratique que le Maroc a irrévocablement choisi.

Dans cette perspective, le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM) a opté pour la concertation et le dialogue pour comprendre la culture de l'autre, relier, impliquer… mais aussi repenser les différences constitutives de notre société afin de reconsidérer les cultures dans le sens d'un meilleur « être» et « vivre » ensemble et d'une richesse supplémentaire.

Ce débat s'inscrit dans le processus de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile. En effet, après avoir

lancé plusieurs chantiers qui touchent, entre autres, le cadre juridique, l'intégration économique et sociale des immigrés au Maroc, le MCMREAM consacrera son deuxième Forum Annuel de l'Immigration à la question de la diversité culturelle et les difficultés qui se posent ou se poseraient dans la vie sociale et quotidienne.

L'objectif du Forum est l'élaboration d'une vision concertée de la gestion de la diversité culturelle et la construction d'une feuille de route instituant une politique d'interculturalité fondée sur un brassage culturel, imprimé dans les fondements de la société Marocaine, une recherche scientifique identifiant la pluralité linguistique, culturelle et cultuelle comme source de grandeur des civilisations et sur une capitalisation critique de l'expérience des pays à grande tradition migratoire.

Les débats du Forum seront approfondis et enrichis selon les axes et thèmes suivants :

Axe1 : Migration et Culture : approches théoriques et modèles pratiques des politiques migratoires internationales.

1. Diversité culturelle et migration, historique et évolution des approches politiques.
2. Quelle conceptualisation théorique de l'interculturalité ? Quelles sont ses diverses dimensions et pratiques ?
3. Expériences de l'intégration culturelle dans les pays d'accueil traditionnels, quels types de gestion politique de la diversité et des crises identitaires ?
4. Diversité et construction de l'identité sociale et culturelle.

Axe2 : L'intégration culturelle des immigrés au Maroc : quels choix pour quelle société ?

1. L'interculturalité dans le contexte Marocain : quels défis de la construction politique /symbolique du concept ? Quels types d'appropriations concrètes de la part des acteurs ?
2. La nouvelle politique migratoire : une opportunité historique vers l'élaboration d'un modèle Marocain de politique d'interculturalité.
3. Promotion d'une culture à identité multiple, quels rôles de l'acteur civil ?

Axe3 : Espace public et gestion de la diversité culturelle.

4. Education, quelle mixité interculturelle ? Quelles visions pour une socialisation valorisante des normes de la diversité ? L'approche interculturelle comme moyen d'éducation à la diversité.
5. Arts et culture, des outils primordiaux pour une diversité culturelle et un vivre ensemble épanoui et réussi, quelles mécanismes de promotion et d'invention des espaces partagés ?
6. Valeurs interculturelles, rempart contre les risques de rejet de l'autre et du repli identitaire ?

Programme

Séance inaugurale : Discours officiels

> **Anis Birrou**, Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

> **Mohammed Amine Sbihi**, Ministre de la Culture - Maroc

> **Driss El Yazami**, Président du Conseil National des Droits de l'Homme - Maroc

> **Marina Del Corral Téllez**, Secrétaire Générale de l'Immigration et l'Emigration – Espagne

> **Michael Millward**, Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb

Exposition de peintures : Cultures croisées

Séance 1: Migration et Culture : approches théoriques et modèles pratiques des politiques migratoires internationales

❖ **Modératrice : Houria Alami Mchichi, Professeure à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Casablanca**

Les défis de l'intégration et l'interculturalité

Aicha Belarbi, Sociologue, experte auprès des Nations Unies sur les questions relatives à la migration, le genre et le dialogue des cultures

L'interculturation, un concept plus pertinent pour penser la problématique de la rencontre interculturelle ?

– **Zohra Guerraoui**, Maître de conférences en psychologie interculturelle à l'Université de Miraille,Toulouse II

L'UNESCO et l'interculturel : un enjeu pour la paix ?

- **Phinith Chanthalangsy**, Spécialiste de programme Sciences Humaines et Sociales, Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb

L'intégration culturelle des immigrants en Espagne

- **Francisco García Villar**, Directeur Adjoint de l'Intégration des Immigrés, du Secrétariat Général de l'Immigration et l'Emigration – Espagne

Vers un citoyen multiculturel : dispositifs et enjeux du multiculturalisme canadien

- **André Fecteau,** Chercheur en Migration, Université d'Ottawa - Canada

Séance 2 : L'intégration culturelle des immigrés au Maroc : quels choix pour quelle société ?

❖ **Modérateur : Raymond Benhaim, Consultant en économie internationale**

Les déterminants socioculturels pour les dynamiques de résistance et d'intégration des Femmes Migrantes Africaines du Sud Sahariennes

- **Amina El Mekkaoui,** Sociologue, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat

Challenge de l'intégration culturelle <anticiper au risque d'innover>

- **Mohamed Hammadi Bekouchi**, Sociologue, Professeur Universitaire

La nouvelle politique migratoire marocaine : une opportunité historique vers l'élaboration d'un modèle marocain d'interculturalité

– **Ahmed Skim**, Directeur des Affaires de la Migration, Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

Migration et Culture

- **Mohammed Lotfi M'RINI**, Secrétaire Général du Ministère de la Culture

La culture amazighe et le renforcement de l'identité plurielle des immigrés marocain

- **Mohamed Ait Hamza,** l'Institut Royal de la Culture Amazigh

Promotion d'une culture à identité multiple : quels rôles de l'acteur civil ?

- **Ghita Khaldi**, Manager de projets culturels au sein de l'association Afrikayna pour le dialogue interculturel, le développement et la coopération en Afrique

Séance 3 : Espace public et gestion de la diversité culturelle

❖ **Modérateur : Jamal Hattabi, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, économiques et Sociales de Mohammedia**

Comment les associations oeuvrent à travers des actions concrètes pour mettre en valeur la richesse de la diversité culturelle pour le mieux vivre ensemble ?

– **Naima Fadil Barillot**, Docteur en sociolinguistique, Présidente de l'Association Méditerranéenne pour l'Interculturalité et l'Intergénérationnel (AM2I)

L'image de soi et l'image de l'autre dans les contextes interculturels

- **Abdelbaqi Belfqih**, Anthropologue, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Ben M'sik, Casablanca

Valeurs interculturelles ou le rempart contre les risques de rejet de l'autre et du repli identitaire ?

Parfait Ishunure, Ingénieur, Coordinateur du Centre Culturel Africain au Maroc.

Nos lieux communs : penser l'interculturel dans l'espace public marocain

- **Larbi Touaf**, Chercheur et Professeur à l'université Mohamed 1er - Oujda, Directeur du groupe de recherche identités et différences

Le projet «Mix City»

- **Mehdi Azdem**, Coordinateur de projets au sein de l'association Racines

Séance inaugurale : Discours officiels

> **Anis Birrou**, Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

> **Mohammed Amine Sbihi**, Ministre de la Culture - Maroc

> **Driss El Yazami,** Président du Conseil National des Droits de l'Homme - Maroc

> **Marina Del Corral Téllez,** Secrétaire Générale de l'Immigration et l'Emigration – Espagne

> **Michael Millward,** Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb

Allocution d'Anis Birrou, Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du CNDH,

Madame la Secrétaire Générale de l'Immigration et de l'Emigration en Espagne,

Monsieur le Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, Doyens de facultés, Directeurs, Chercheurs, Représentants d'organismes internationaux, de la société civile et des médias,

Honorable assistance,

Je suis très heureux de m'adresser à vous en ouverture de ce forum sur les défis de l'inter-culturalité et les enjeux de l'intégration, que nous organisons à un moment marqué par la recrudescence des problèmes et conflits d'ordre identitaire et culturel au sein de nombreuses sociétés traversées et bousculées dans leurs structures par les mouvements migratoires.

Ces bouleversements nous poussent à nous interroger : sommes-nous devant une réalité nouvelle engendrée par la mondialisation et induisant une recomposition des sociétés humaines en configuration multi-identitaires et cosmopolites ? Que penser de toutes ces postures d'exclusion, de repli identitaire, de

confrontation entre les cultures et les religions ? Signifient-elles une résistance au multi culturalisme qui tente de s'installer dans les sociétés démocratiques ? Ou bien sommes-nous devant une impossible conciliation entre la mondialisation des économies et des réseaux de communication, d'un côté, et des mouvements et flux migratoires qui en découlent, de l'autre ?

Etant directement concerné par ces questionnements, le Maroc a irréversiblement fait le choix d'une citoyenneté basée sur la valeur de l'être humain en tant que tel et non sur son appartenance ou sa croyance. Tel a été le message dominant de cette nouvelle politique migratoire initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, adoptée à l'unanimité par l'ensemble des acteurs nationaux et saluée par les différents alliés et partenaires internationaux.

Cette politique a été construite sur les principes universels des droits de l'homme, et mise en pratique avec une approche humaniste et une démarche privilégiant la concertation, l'esprit participatif et la responsabilité partagée. Elle a été conçue comme une réelle inscription dans le processus de réorganisation du champ social et culturel initié au Maroc depuis le début des années 2000.

En dix huit mois de travail commun dans le champ de l'immigration et de l'asile, nous pouvons être fiers de présenter comme bilan :

une opération de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour irrégulier au Maroc a abouti au traitement favorable de la majorité des demandes et une Commission Nationale de Recours a été mise en place et ses recommandations ne cessent d'améliorer le bilan de cette opération.

un grand chantier de réforme juridique a été mis en marche et

trois projets de lois régulant le champ de la migration, de l'asile et de la lutte contre la traite des êtres humains ont été conçus et sont maintenant en cours de validation législative.

une stratégie nationale de l'immigration et de l'asile a été planifiée et conçue par l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ migratoire et elle est en cours de mise en œuvre sous le contrôle d'un dispositif de gouvernance bien défini.

un programme d'assistance humanitaire d'urgence visant l'aide et la sauvegarde de la dignité des populations migrantes vivant en situation d'extrême vulnérabilité a été mis en œuvre.

des projets d'intégration éducative, culturelle, sociale et économique des migrants ont été initiés par les institutions publiques et par la société civile avec l'appui de notre Ministère.

des ateliers de réflexion et des forums internationaux sur les différentes thématiques relatives à l'immigration et l'asile ont été organisés afin de renforcer la concertation et d'accentuer la maîtrise scientifique et politique de ces différentes dimensions dans un souci de préserver la cadence efficace et pertinente du lancement de ce chantier.

une dynamique de coopération internationale et d'implication des différentes parties prenantes a été lancée afin d'assurer toutes les chances de réussite aux programmes d'intégration des migrants.

Mesdames et messieurs,

Après le premier Forum de l'Immigration organisé les 10 et 11 mars 2014, qui a concentré ses travaux sur les aspects économiques et sociaux de l'intégration des migrants au Maroc, nous allons ensemble entamer le débat public et la réflexion commune sur la

grande problématique de la gestion de la diversité culturelle et du mieux vivre ensemble.

La pertinence de ce dialogue se légitime par notre conviction que la migration constitue, dans le présent comme par le passé, un facteur déterminant dans le développement et le progrès de toute civilisation humaine. Notre société est elle-même la preuve historique de ce constat. Son brassage ethnique et sa diversité linguistique, religieuse et culturelle ont de tout temps composé le socle sur lequel elle s'est édifiée et a assuré sa stabilité.

Nous voulons, à travers ce dialogue, faire reconnaitre, ici et ailleurs, que le migrant n'est pas qu'une simple force de travail, qu'il est aussi porteur de valeurs, d'idées et de promesses pour l'avenir. Nous espérons y faire comprendre que l'inter-culturalité est une opportunité qui nous est offerte pour nous découvrir nous-mêmes en reconnaissant la différence de l'autre.

Fidèles à la démarche adoptée depuis le lancement de la nouvelle politique migratoire, nous serons tous associés à ce débat public, scientifiques, chercheurs et universitaires, acteurs publics et civils, organismes internationaux et institutions nationales.

Nous entamerons ensemble une réflexion sur les diverses dimensions du mieux vivre ensemble, en évaluant l'expérience d'autres pays et leurs politiques d'intégration culturelle des migrants, leurs acquis et leurs limites ainsi que les leçons à tirer de ces grands modèles. Nous échangerons autour du concept de l'inter-culturalité, ses diverses constructions théoriques et ses résultats pratiques, pour aboutir à un débat sur les contours d'un modèle ajusté aux spécificités de la société marocaine et son capital historique.

Le forum sera aussi l'occasion de réfléchir et de proposer des pistes d'action sur des thématiques précises comme l'éducation multilinguistique, les droits cultuels ou la cohabitation au sein des espaces publics. Un temps sera consacré au rôle de la société civile, de l'art et de la culture et une réflexion profonde sera centrée sur les mécanismes de partage et de diffusion des valeurs du mieux vivre ensemble afin de protéger la société marocaine contre toute forme de repli et de xénophobie primaire à l'encontre de l'étranger.

Mesdames et messieurs,

Je vous félicite et vous remercie chaleureusement pour votre mobilisation afin de faire réussir cet ambitieux et noble projet que nous portons tous.

Nous sommes bien conscients qu'une journée de travail demeure insuffisante pour une problématique aussi vaste et multidimensionnelle que celle-ci. Une série d'ateliers de réflexion et de planification associant les différents acteurs sera nécessaire pour donner corps à toutes les idées et propositions que vous allez développer tout au long de cette journée. Nous y veillerons.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre accueil et pour votre attention.

كلمة السيد محمد أمين الصبيحي

وزير الثقافة

بسم لله الرحمان الرحيم والصلاة والسلام على أشرف المرسلين

السيد الوزير المكلف بالمغاربة المقيمين بالخارج وبشؤون الهجرة المحترم.

السيد رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان.

السيدة الكاتبة العامة للهجرة بإسبانيا.

السيد ممثل اليونسكو بمنطقة المغرب الكبير.

الحضور الكريم.

يسعدني أن أحضر معكم في افتتاح المنتدى السنوي للهجرة واللجوء بدعوة كريمة من السيد أنيس بيرو، الوزير المكلف بالمغاربة المقيمين بالخارج وشؤون الهجرة، قصد المشاركة في أشغال هذا اللقاء الهام،ولا تفوتني المناسبة لأهنئكم مسبقاً على ما ثم تحقيقه من تقدم على مستوى إرساء أسس الإستراتيجية الوطنية للهجرة و اللجوء ببلادنا،تجسيداً للتوجيهات الملكية السامية الرامية إلى بلورة سياسة عمومية ناجحة في هذا الخصوص، بالنظر لما تطرحه هذه المسألة من تحديات سياسية واقتصادية وسوسيوثقافية بالغة الاهتمام و الأهمية في حاضر ومستقبل بلادنا العزيز وضمن محيطه الإقليمي والقاري والدولي .

ولا شك أن خلاصات أشغال هذا المنتدى و ما ستفرزه من أفكار ومساهمات قيمة للمشاركين فيه ، سواء من خلال استعراض مختلف التجارب الدولية في مجال

الاندماج الثقافي أو مدارسة القضايا المتصلة بالانفتاح على التنوع الثقافي، كمدخل لمقاربة اشكالية الهجرة وكذا رصد التحديات التي تواجه بلادنا في هذا الإطار، ستشكل قاعدة لصياغة البدائل الممكنة وكذا جرد الامكانات المتاحة ، لبناء نموذج مغربي للاندماج الثقافي إقليميا و دوليا .

إن اهتمام الدولة المغربية ، ملكا حكومة وشعبا بقضايا المهاجرين الأجانب خلال السنوات الأخيرة، يعكس الرغبة الأكيدة للمغرب بضرورة التعامل الجدي مع قضية جوهرية في مسار التحولات التي يعرفها العالم المعاصر، ويجسد إرادته القوية في بلورة سياسية حقيقية للهجرة تراعي كل الأبعاد المتصلة بملفي الهجرة واللجوء ، سواء الاقتصادية أو الجيوسياسية أو الحقوقية والإنسانية ..

حضرات السيدات و السادة الأفاضل، تجدر الإشارة إلى أن المغرب شكل على مر العصور فضاء للتعايش وتلاقح وانصهار مختلف المكونات الثقافية الأمازيغية والعربية الإسلامية والحسا نية والروافد الإفريقية والأندلسية والعبرية ، في تناغم قل نظيره في منطقة شمال إفريقيا بحيث صقل وميز ملامح الشخصية المغربية الموحدة في غنى وتنوع النسيج الهوية الوطنية، وهو الشيء الذي أقره دستور 2011، تكريسا لخيار الحداثة والانفتاح عبر تثمين كل المكونات الثقافية للأمة والعناية بتنميتها و تعزيز اللحمة الوطنية.

لذلك فإن تحول المغرب خلال السنوات الأخيرة إلى بلد استقبال وإقامة للمهاجرين وخصوصا الوافدين من البلدان الإفريقية الصديقة محملين بقيم و عادات وتمثلات ثقافية مختلفة يتطلب من الدولة التعاطي مع هذه المكونات الجديدة بروح من الإنفتاح و التثمين وفق مقاربة إدماجية تضمن قبول و انصهار هذه الفئات ضمن النسيج المجتمعي والثقافي للأمة المغربية من منطلق اعتبارهم رافدا يغني ويعزز الهوية الوطنية الموحدة بعيدا عن أي انعزال يفضي إلى نعرات التفرقة و التقوقع العرقي ، فمن جهة ينبغي على الدولة العمل على استيعاب التعابير الوافدة بما يلزم من دعم وإبراز لملامحها الفكرية والقيمية و الإبداعية ضمن السياسة العامة

المعتمدة في إطار تثمين التنوع الثقافي لمجمل الروافد المشكلة للشخصية المغربية في مختلف أبعاد التنمية الثقافية و الفنية ببلادنا ، وهو أمر يستوجب بذل جهود كبيرة في مجالات التحسيس والتواصل مع المهاجرين الأجانب وخصوصا الأفارقة منهم،عبر مختلف وسائط التنشئة والتكوين والتأطير لجعلهم ينخرطون بشكل أفضل في مختلف مناحي الحياة العامة في جو من التبادل والتثاقف السلس مع باقي التعابير الثقافية الوطنية الأخرى ويتملكون في نفس الوقت التطلعات المشتركة للأمة من جهة ثانية .

من هذا المنطلق فإن بلادنا اصبحت مطالبة أكثر من أي وقت مضى، بالمضي قدما على درب تطوير المنظومة القانونية ذات الصلة بدخول و إقامة الاجانب بالمغرب، مع وضع الآليات و الضمانات الاساسية الكفيلة باستقبال المهاجرين و اللاجئين بما يحفظ كرامتهم الإنسانية ويسهل اندماجهم بالمجتمع ويجعلهم جزأ من النسيج الاقتصادي و الاجتماعي و الثقافي و السياسي و الديني للأمة المغربية، وهي مقاربة تنبني على أنسنة التعاون مع المهاجرين و اللاجئين في إطار القانون .

إن موضوع الهجرة يطرح العديد من الإشكالات ،ولا شك أنكم ستولونها كامل العناية من خلال المدارسة و التحليل و تقديم المخرجات للمسائل المطروحة للنقاش، مع استحضار الوضع الجديد للمغرب كقوة ناهضة ضمن محيطها الإقليمي والقاري، واختياراتها الإستراتيجية هذا دون أن نغفل كذلك القضايا الآنية المتصلة بالتحديات التي تفرضها المتغيرات السياسية والأمنية للمنطقة المغاربية والعربية وجزء من القارة السمراء وخصوصا منها التطرف الديني وكل أشكال الإرهاب .

أتمنى لأشغالكم كامل التوفيق و السداد لما فيه خير و استقرار هذا البلد و السلام عليكم و رحمة الله و بركاته .

Allocution de Driss El Yazami, Président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).

Madame et Messieurs les Ministres,

Excellence,

Monsieur le représentant de l'UNESCO,

Monsieur le Représentant Général Résident du Système des Nations Unis,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord, si vous le permettez, remercier Monsieur Anis Birou et ses équipes d'avoir organisé ce deuxième forum national de l'immigration et d'avoir aussi, et ce qui me semble important, associé nos amis espagnols de manière importante à ce colloque.

Je pense que le Maroc et l'Espagne ont plusieurs points communs. Ils ont d'abord deux constitutions qui ont consacré l'acceptation et du pluralisme interne national déjà. L'Espagne comme le Maroc, aujourd'hui, entreprennent, chacun à sa manière, une gestion importante, active, démocratique du pluralisme national interne.

Nous somme deux pays voisins, partenaires, avec un partenariat stratégique important, mais aussi, me semble-t-il, nous avons un très grand point commun, qui est celui que nous sommes, à la fois, des pays de grande émigration. Les espagnols étaient

parmi les plus grands migrants d'Europe, et aussi depuis plusieurs décennies, et depuis peu de temps au Maroc, des pays d'immigration. Nous avons donc cette double responsabilité de réfléchir sur les problématiques qui sont tracées aujourd'hui, en pensant d'une part à nos diasporas, et d'autre part, à cet autre que nous accueillons chez nous.

Mesdames et Messieurs,

Ce colloque a choisi un thème très essentiel, c'est celui de la diversité culturel et de son rapport à l'intégration. Aujourd'hui nous somme dans un monde où la diversité culturelle va en s'accélérant, se mondialise, et s'accélère. Le fait que les pays du sud aujourd'hui, comme le Maroc, se posent cette problématique est révélateur en soi, puisque nous devons aussi apprendre à gérer cette diversité culturelle. La diversité culturelle est au même temps source d'enrichissement évident, ne nous pouvons plus parler de culture dans les pays du nord, les pays européen, sans penser à ces centaines de créateurs d'origine étrangère qui, au même temps reflètent le devenir de leur communauté et au même temps enrichissent les cultures de leurs pays.

Aujourd'hui, si vous allez sur Youtube, vous verrez une petite vidéo qui s'appelle « Hek lili nifi », qui a eu 14000000 de vus sur Youtube. C'est une chanson du Nigeria, qui était prise par un groupe de créateurs « Barbapappa », un petit groupe de chanteur marocain, et qui font la chanson avec un clip absolument magnifique contre le racisme, avec des migrants subsahariens, tourné dans les abattoirs de Casablanca. Cette Créativité témoigne, à mon avis, et annonce l'avenir du Maroc encore plus enrichi par l'apport des autres.

Mais la diversité culturelle, nous le savons, peut être aussi source de tension, et surtout source d'instrumentalisation, de plus en plus dans les pays européens. Je ne parle pas de l'Espagne en l'occurrence, puisque c'est un pays heureusement préservé de cette dérive. La diversité culturelle est utilisée, instrumentalisée par des acteurs politiques lors des batails électorales. Et de plus en plus, la diversité culturelle est utilisée pour refuser l'intégration.

Donc, l'enjeu c'est bien, et nous y sommes confrontés, au nord comme au sud, de la gestion démocratique du pluralisme culturel.

Comment, dans toutes nos sociétés, nous pouvons accepter l'altérité et le pluralisme culturel ?

De ce point de vue, il y a un référentiel international, il y a toute une série de réflexions de l'UNESCO sur cette question, mais il ya surtout, et je tiens à le rappeler, les dispositions du droit international des droits de l'homme en la matière. Il y a un référentiel international auquel l'Espagne comme le Maroc et la majorité des pays du monde aujourd'hui sont parties. Nous avons signé et contracté un certains nombre d'engagements.

Je regrette pour ma part encore, et je tiens à le dire, le fait que beaucoup de pays européens, qui sont des pays d'immigration, n'ont pas encore signé et ratifié la convention internationale des droits des migrants et de leurs familles, qui comprend des dispositions sur les droits des migrants en matière culturelle. Le Maroc, comme vous le savez, l'a signé et ratifié et donc doit l'appliquer.

Je voudrais à cet égard rappeler quelques principes, très rapidement, de ce droit international des droits de l'homme. Le premier élément c'est l'égalité des droits, et l'égalité des droits

d'abord socio-économiques. Il n'y a pas de prise en compte de la diversité culturelle si les migrants sont marginalisés, victimes de discrimination, et ne sont pas intégrés d'abord sur le plan socio-économique.

L'intégration politique, et j'aimerais en dire un mot, surtout en cet espace aujourd'hui. La constitution espagnol comme la constitution marocaine ont prévus l'octroi des droits civils, c'est-à-dire les droits de participation aux élections communales pour les étrangers installés régulièrement chez eux.

Je profite de cette tribune pour dire que pour le Conseil National des Droits de l'Homme, il est temps pour l'Espagne comme pour le Maroc de mettre en œuvre cette disposition constitutionnelle.

Et enfin, sur le plan culturel, il ne peut y avoir de gestion et de prise en compte du pluralisme culturel sans que les migrants ne soient reconnus à part entière. A cet égard, l'importance du rôle de la société civile et des associations de migrants est, de mon point de vue, essentiel.

Voilà quelques éléments de réflexion à mettre dans ce forum, qui constitue, d'évidence pour moi, un rendez-vous essentiel et important.

Merci pour votre attention.

Allocution de Marina Del Corral Téllez, Secrétaire Générale de l'Immigration et l'Emigration – Espagne

Monsieur Birou, Mesdames et Messieurs,

Bonjour à tous,

Premièrement, je voudrais saluer les personnes qui partagent avec moi cette séance inaugurale du Forum Annuel de l'Immigration, dont plusieurs j'ai eu l'honneur de connaître déjà:

Monsieur **Birou**, Ministre Chargé des Marocains Résidant à L'Étranger et des Affaires de la Migration,

Monsieur, Mohammed Amine Sbihi, Ministre de la Culture du Maroc

Monsieur Michael Millward, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Rabat

Monsieur Driss El Yazami, Président du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc.

Je voudrais aussi remercier et féliciter le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration pour l'organisation de ce Forum Annuel sous un thème tellement intéressant et actuel comme celui de l'interculturalité et l'intégration.

C'est toujours pour moi un privilège de participer à ce Forum dans lequel nous échangeons nos points des vue pour contribuer à l'amélioration de l'intégration de différentes cultures présentes dans nos territoires, ce qui est très enrichissant mais qui, en même temps, représente des enjeux importants pours les gouvernements.

Ce Forum se tient dans un moment important puisque, dans le cadre de la nouvelle politique marocaine d'immigration impulsée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI en septembre 2013, le Gouvernement vient de présenter sa Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile. Nous saluons le fort engagement de cette Stratégie avec l'intégration des immigrés, qui constitue un de ses quatre objectifs « dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable ». Cette Stratégie de l'Immigration et de l'Asile sera suivie de plusieurs lois qui vont compléter le cadre normatif (tels que la loi d'asile, la loi de lutte contre la traite d'êtres humains et la loi d'immigration) et que nous attendons avec intérêt.

Permettez-moi de commencer par décrire le contexte général et comment la mondialisation favorise la diversité culturelle.

Nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté. Plus de 232 millions de personnes résident aujourd'hui en-dehors de leurs pays de naissance. L'Organisation International du Travail a déclaré que « la mobilité du travail est un facteur essentiel du processus de mondialisation dans lequel nous sommes immergés et a un impact direct sur l'économie mondiale (OIT).

Les protagonistes de cette mobilité sont des personnes de tous niveaux de formation ou qualification et elle peut avoir une vocation temporaire ou permanente.

Des nombreuses raisons contribuent aux flux de migration: bien sûr, la situation sociale, politique ou économique dans les pays d'origine, qui amènent la personne à la recherche d'un projet de vie dans un autre pays, la recherche des nouvelles opportunités professionnelles, commerciales ou d'exécution des projets.

Mais sans doute, le développement des marchés supranationaux

liés à la libre prestation des biens et des services (l'ALÉNA, l'Alliance du Pacifique, le MERCOSUR…), la chute des frontières intérieures au niveau régional tel que l'espace Schengen, l'internationalisation des entreprises, ainsi que le développement des technologies de l'information et des communications, ce sont des facteurs que favorisent la mobilité et encouragent également des environnements internationaux de travail.

Cette mobilité relie des sociétés qui deviennent plus riches, plus diverses et plus complexes. Sa contribution au développement socioéconomique est un fait, aussi bien pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine. Il ne s'agit pas exclusivement de la contribution économique que les migrants apportent à travers les revenus du travail ou de la consommation, ou les transferts des fonds qu'ils envoient dans leur pays d'origine. Il s'agit aussi du transfert (qui se produit également dans les deux sens) des connaissances, des principes et de valeurs fondamentales d'un état de droit démocratique, des cultures, des manières d'être, de toute la richesses qu'apporte la diversité culturelle… ce que nous pourront appeler « les transferts sociaux et les transferts intelligents».

Le Maroc et l'Espagne ne sont pas étranges à ce phénomène.

Le Maroc devient plus cosmopolite chaque jour. Le secteur du tourisme a expérimenté aussi une véritable expansion dans les dernières années.. Mais le Maroc est aussi un pays de destination, de transit et d'origine des migrants. Tout au long de l'année 2014, le Royaume de Maroc a accueilli dix sept mil personnes en provenance de pays tiers dans le cadre du processus extraordinaire de régularisation.

De même, l'Espagne a évolué au long des dernières années pour constituer aujourd'hui un lieu dans lequel habitent près

de cinq millions d'étrangers (4.905.495 – 30 juin 2014), avec représentation des cinq continents et plus de 150 nationalités, ce qui atteste la pluralité des cultures, traditions et langues que nous pouvons y trouver.

D'ailleurs, la nationalité marocaine se révèle comme la communauté d'étrangers non européenne la plus nombreuse en Espagne, atteignant en juin 2014 le chiffre de presque 750.000 personnes. Je considère important de rappeler, dans le cadre de ce Forum, que la communauté marocaine en Espagne est très consolidée : presque 650.000 citoyens marocains sont des résidents de longue durée (c'est-à-dire, ils ont résidé en Espagne depuis plus de cinq ans).

Au niveau qualitatif l'impact est très important, car aux chiffres des immigrés il faut rajouter le «visage humain» : les immigrés n'arrivent pas tous dans les mêmes circonstances et non plus avec les mêmes objectifs. Ils présentent des profils différents qu'il faut tenir en compte dans les politiques d'intégration.

(BÉNEFICES)

J'ai commencé mon intervention en soulignant que les migrations transforment les sociétés et contribuent au développement économique, social et culturel, aussi bien des pays de destination comme des pays d'origine. Nos sociétés sont aujourd'hui plus riches, plus diverses et se construisent, jour après jour, sur l'ensemble des relations entre des cultures différentes, générées par des rencontres ou des confrontations 1 culturelles, des échanges réciproques, le dialogue, le respect mutuel et le souci

1- Confrontation es enfrentamiento, o sea negativo

de préserver l'identité de chacun tout en respectant les valeurs et les droits fondamentaux.

Comme Monsieur Millward pourra bien nous transmettre, la diversité culturelle constitue un actif intangible d'une telle valeur que l'UNESCO l'a déclaré en 2001« patrimoine commun de l'humanité ». Ainsi, dans son article 1, la déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle établit que

« La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures ».

Promouvoir la diversité culturelle et son corollaire, le dialogue, se trouve au cœur du mandat de l'UNESCO. Il faudrait aussi que cette promotion de la diversité soit considérée pour les pays comme un objectif principal des politiques d'intégration.

Mais, en même temps, promouvoir la diversité culturelle est un véritable enjeu dans le monde d'aujourd'hui. Comme l'indique l'Organisation des Nations Unis, la dimension culturelle est présente dans les trois quarts des grands conflits mondiaux, ce qui rend nécessaire l'approchement des cultures pour la paix, la stabilité et le développement.

ENJEUX – STRATÉGIE D'INTÉGRATION

À mon avis, la promotion de la diversité culturelle ne doit pas empêcher, bien au contraire, que les politiques d'intégration poursuivent un même objectif pour tous : atteindre l'égalité et la non-discrimination dans l'accès normalisé de tous les citoyens aux services publics, dans l'exercice de leurs droits et obligations. Cette ainsi que l'intégration entraîne le renforcement de la cohésion sociale.

Je voudrais souligner deux domaines que je considère stratégiques pour le succès du processus d'intégration : l'emploi et l'éducation.

Dans le domaine de l'emploi, et tenant compte de la nécessité pour l'économie d'être compétitive, l'amélioration de la capacité d'insertion professionnelle à travers des politiques actives de formation adressées à tous les citoyens, qu'ils soient ressortissants de ce pays ou immigrés, se montre comme l'instrument le plus efficace en faveur de leur intégration. Les gouvernements doivent faire valoir les bénéfices de la diversité culturelle dans ses politiques actives mais aussi à travers des programmes concrets.

Permettez-moi, pour éclairer mon discours avec un exemple concret, de vous présenter quelques lignes sur deux projets que nous avons développé avec le cofinancement de la Commission Européenne et la participation des entreprises, syndicats, entités locales/municipalités, ONG et Universités. Ces projets sont à mon avis un bon exemple de bonnes pratiques en termes d'effort efficace en faveur de la diversité culturelle dans la certitude de que la diversité culturelle ajoute une valeur aux entreprises, augmente les possibilités d'attraction des talents et enrichit la culture organisatrice.

Ce sont le projet GESDI (Gestion de la Diversité) et son projet consécutif, consacrée à la diversité culturelle dans la petite et moyenne entreprise, GESDIMEP, qui ont pour but principal l'analyse de l'égalité de traitement et la gestion de la diversité dans le monde du travail, en renforçant l'image positive de l'intégration des migrants et des minorités ethniques dans l'environnement des entreprises.

Grâce à ces projets, nous avons identifié des bonnes pratiques et nous avons pu transmettre des valeurs sur la diversité culturelle dans l'entreprise, tels que sa capacité pour la rendre plus compétitive (et donc plus capable de se tourner vers l'internationalisation) ou sa meilleure capacité d'adaptation à des clients plus divers qu'auparavant.

Dans le domaine de l'éducation, il faut établir les garanties nécessaires pour assurer l'accès au système normalisé d'éducation et l'appui à l'enseignement de la langue et la culture du pays d'accueil. Il est important de promouvoir la connaissance de la société et la culture du pays de destination tout en établissant des programmes qui prennent en considération le maintien de la culture du pays d'origine dans un cadre de coexistence avec la société d'accueil.

On pourrait dire que notre culture est un ensemble de comportements, de valeurs ou de références que nous partageons avec une communauté d'où un sentiment d'appartenance à cette communauté. Ceci implique que notre « culture » fait partie intégrante de notre identité, et détermine notre façon d'agir et de réfléchir.

La finalité qui est à la base de toute politique d'intégration est de contribuer à construire une société juste, inclusive et intégrée, dans laquelle la coexistence/cohabitation de tous les citoyens se développe sur la base des valeurs et règles communes et dans le respect à la diversité des personnes et des groupes sociaux.

Je suis convaincue que les débats de ce Forum seront une importante contribution à ce souhait commun de créer des sociétés plus diverses et plus justes.

Je ne voudrais pas finir sans féliciter le Conseil National des Droits de l'Homme, et son Présidant, Monsieur El Yazami, pour son travail intense en cette ligne, spécialement dans l'amélioration de la protection et défense des Droits de l'Homme.

Il ne me reste plu(s) que remercier une fois de plus la confiance que le gouvernement marocain manifeste au Secrétariat Général de l'Immigration et l'Emigration que je dirige, et nous restons à votre entière disposition pour poursuivre la collaboration étroite entre nos deux pays, collaboration qui ne cesse pas de croître.

Madrid, 30 de marzo de 2015.

Allocution de Michael Millward,
Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb

Monsieur le Ministre chargé des Marocains résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration,

Monsieur le Ministre de la Culture,

Madame la Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, du Gouvernement du Québec,

Madame la Secrétaire générale de l'Immigration et de l'Emigration du Gouvernement espagnol,

Monsieur le Président du Conseil National des Droits de l'Homme,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Coordonateur Résident des Nations unies au Maroc,

Mesdames, Messieurs les professionnels et experts,

Honorables participants, La migration a été et reste un phénomène mondial. Le phénomène migratoire a accompagné l'Humanité dans son Histoire. Selon de nouvelles statistiques sur les migrations internationales des Nations Unies, en 2013, 232 millions de migrants - 3 pour cent de la population mondiale - vivent à l'étranger à travers le monde. Selon M. Antonio Guterres, Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugié «Le 21ème siècle sera celui des peuples en mouvement».

En effet, les migrations internationales deviennent un élément-clé de la mondialisation et une question centrale sur l'agenda international.

Hier marquées par un passé colonial, les migrations internationales aujourd'hui se mondialisent, impliquent toutes les régions du globe, même les plus reculées.

La migration est également un rêve d'une vie meilleure. Un projet migratoire se construit pour un individu ou une communauté avant tout par nécessité économique, professionnelle, politique, sanitaire ou environnementale.

La migration ouvre donc une multitude de possibilités pour les individus et les pays concernés. Elle représente pour les gens l'accès à un emploi, l'acquisition de compétences et de qualifications, l'amélioration des conditions de vie. Pour les pays d'origine et de destination, elle est un moteur de croissance et de développement.

Parallèlement, en tant que processus, la migration est marquée par d'énormes inégalités et de graves atteintes aux droits humains.

Mesdames et Messieurs,

L'engagement de l'UNESCO dans le domaine de la migration émane de sa mission de ''promouvoir la paix, l'éradication de la pauvreté, le développement durable et le dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information ''. Mon collègue Phinith Chanthalangsy, responsable du secteur des sciences sociales et humaines au sein du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb dont l'intervention est prévue cet après midi, abordera de manière plus détaillée cette question, notamment dans sa dimension « Dialogue interculturel et paix».

L'UNESCO met en avant le visage humain de la migration – j'ai noté avec appréciation la référence de Monsieur le Ministre Chargé des Marocains résidant à l'Etranger à l'approche humaniste

de la nouvelle politique d'immigration au Maroc- et aborde les conséquences des mouvements de population à travers ses différents domaines de compétence, en s'appuyant sur les normes et les principes relatifs aux droits humains. Menées en collaboration avec un large éventail de partenaires – qui inclut bien sûr l'Equipe Pays des Nations unies et son groupe thématique migration et les organisations intergouvernementales, les associations de la société civile et les universités – les programmes et activités de l'UNESCO poursuivent les objectifs suivants :

- Contribuer à un environnement politique propice à l'intégration sociale et l'inclusion des migrants ;
- Comprendre les liens qui unissent migration et éducation, ainsi que les défis posés par l'éducation interculturelle, les phénomènes de «fuite» et de «gain» des cerveaux, la mobilité des étudiants et la reconnaissance internationale des qualifications ;
- Aborder les dimensions sociales du changement climatique et des migrations, en particulier en ce qui concerne la gouvernance, les conflits, les droits humains et le droit international, l'égalité des sexes, le développement économique et humain et la santé publique.

La mondialisation favorise et valorise la mobilité des capitaux, des techniques, des biens et des compétences mais les migrations sont souvent redoutées. Tout circule de plus en plus librement sauf les personnes. Des inégalités se creusent selon l'endroit de la naissance, les compétences et les talents. Les migrations internationales suscitent des réflexes de protection de la part des pays d'accueil. L'immigration n'est ni une conquête, ni une invasion, il s'agit plutôt d'un mouvement diffus, lent et continu, peu sensible aux politiques supposées dissuasives des pays dits développés.

Les États Membres des NU ont adopté à l'unanimité une Déclaration qui appelle au respect des droits de l'homme et des normes internationales du travail, qui réaffirme l'engagement à lutter contre la traite des êtres humains et condamne fermement les manifestations de racisme et d'intolérance.

En bref, dans le contexte de la mondialisation, la migration représente à la fois des opportunités et des défis qu'il faut traiter comme un tout. C'est pourquoi l'Organisation des NU a organisé le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, les 3 et 4 octobre 2013, avec un programme d'action en huit points pour réussir la migration, à savoir :

1. Protéger les droits de l'homme de tous les migrants
2. Réduire les coûts de la migration des travailleurs (Coûts sur les transferts de fonds, la portabilité de la sécurité sociale, la reconnaissance mutuelle des diplômes
3. Eliminer l'exploitation des migrants, y compris la traite des êtres
4. Améliorer le sort des migrants en détresse
5. Améliorer la perception des migrants de la part du public
6. Intégrer la migration à l'agenda du développement
7. Renforcement de la base de données factuelles sur la migration (ex : s'investir dans la collecte de données et dans la recherche sur la migration)
8. Renforcer les partenariats de migration et de coopération (aucun pays ne peut gérer les migrations internationale seul)

Mesdames et Messieurs,

Je ne pourrais conclure mon allocution sans saluer les initiatives marocaines dans le domaine de la migration et notamment celles de ces trois dernières années au cours desquelles le Maroc a entrepris des initiatives courageuses. Avec la nouvelle Constitution comme référentiel suprême, le Maroc a entrepris une vaste opération de régularisation que nous tenons à saluer ici.

En outre, la création, pour la première fois, d'un département en charge des Affaires de la Migration confié au Ministère des Marocains Résidant à l'Etranger constitue une réponse concrète à un défi majeur qui est celui de gérer l'intégration des migrants et de reconnaître leurs droits à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la santé.

Les preuves s'accumulent avec de bonnes politiques d'accueil, d'orientation et d'intégration. Les communautés de migrants et les diasporas peuvent énormément contribuer au développement de leurs pays tant d'origine que de destination, par le biais d'envois de fonds, d'échanges commerciaux, d'investissements, de création d'entreprises ou par le transfert de technologies, de compétences et de savoirs. Le Maroc en est un fin connaisseur de par sa longue expérience comme pays d'émigration.

Une rencontre comme celle qui nous réunit aujourd'hui est une opportunité exceptionnelle pour réunir politique, spécialistes et professionnels de la migration pour réfléchir, analyser et proposer des pistes pour une politique publique d'intégration humaniste, tenant compte des enjeux de l'interculturalité.

Malgré son thème, ne nous laissons pas enfermer dans un débat trop empreint de négativité. Défis, certes, enjeux, bien évidemment.

Mais aussi vaste potentiel d'enrichissement mutuel qui a toujours été le propre du brasage interculturel auquel les phénomènes migratoires contribuent. Immigré moi-même, il y a presque 40 ans, avant de devenir le citoyen du monde que le statut de fonctionnaire international confère, j'ai moi-même expérimenté ces défis, mais aussi toutes les dimensions positives de ce choix de vie.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre attention.

Séance 1: Migration et Culture : approches théoriques et modèles pratiques des politiques migratoires internationales

Modératrice : Houria Alami Mchichi, Professeure à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Casablanca

Les défis de l'intégration et l'interculturalité

- **Aicha Belarbi**, Sociologue, experte auprès des Nations Unies sur les questions relatives à la migration, le genre et le dialogue des cultures

L'interculturation, un concept plus pertinent pour penser la problématique de la rencontre interculturelle ?

- **Zohra Guerraoui,** Maître de conférences en psychologie interculturelle à l'Université de Miraille,Toulouse II

L'UNESCO et l'interculturel : un enjeu pour la paix ?

- **Phinith Chanthalangsy**, Spécialiste de programme Sciences Humaines et Sociales, Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb

L'intégration culturelle des immigrants en Espagne

- **Francisco García Villar**, Directeur Adjoint de l'Intégration des Immigrés, du Secrétariat Général de l'Immigration et l'Emigration – Espagne

Vers un citoyen multiculturel : dispositifs et enjeux du multiculturalisme canadien

André Fecteau, Chercheur en Migration, Université d'Ottawa - Canada

Aicha Belarbi :

Les défis de l'intégration et l'interculturalité

Des enjeux politiques, idéologiques et juridiques se sont noués autour de l'idée d'intégration depuis le milieu des années 1970, moment où l'Europe a pris conscience que l'immigration de travailleurs, perçue comme temporaire avait évolué vers une immigration durable, et où l'intégration des immigrés est entrée dans le champ des préoccupations des pouvoirs publics pour devenir aujourd'hui un sujet de débat politique général. Il faut toutefois souligner que l'intégration n'est pas seulement un enjeu économique et social pour les pays d'immigration, la rencontre des cultures, les questions identitaires, la polémique sur l'Islam en Europe, etc. Sont des paramètres aussi importants liant l'intégration à l'interculturalité.

l'interculturalité est un sujet d'intellectualité qui nous interpelle tous, surtout que le Maroc est actuellement en phase d'élaboration de la politique d'immigration et d'assoir un programme pour l'intégration de ces immigrés.

On peut déduire deux constats :

1ère constat en Europe la question de la migration est traitée dans le département de la justice, liberté et sécurité et la politique d'intégration reste encore conditionnée par l'histoire de chaque pays. Le deuxième constat sur l'intégration et l'interculturalité influencé par la crise et la confusion entre terrorisme, islamisme et migration. Ainsi, les événements de Charlie HEBDO prouvent que l'intégration a échoué en Europe.

L'évolution du concept d'interculturalité et a passaée par cinq concepts :

Assimilation : apparu dans les années 70, ce terme implique que l'individu sera absorbé dans la société d'accueil tout en ignorant sa culture ;

Insertion : c'est-à-dire insérer les immigrés économiquement et socialement sans prendre en considération sa culture et leur trouver une place au sein d'un ensemble construit.

Ensuite, on est passé au concept d'intégration qui signifie la reconnaissance de l'autre dans sa différence et l'acceptation de la diversité culturelle.

Diversité culturelle : concept né dans la décennie 1990 ,elle se produit sans prendre en considération les intérêts des interactions entre les cultures, d'où l'apparition de la question d'interculturalité.

Pour passer en fin de compte au concept de l'interculturalité né au début des années 2000

Pour finir, je pose ces questions clés:

L'Europe est-elle capable d'assurer les différences, l'éducation, l'interculturalité ? Est-ce qu'on est capable au Maroc de reconnaître la culture des subsahariens et de revoir notre programme d'enseignement ? Peut-on considérer que les différences ne sont pas des obstacles à contourner mais une source d'enrichissement mutuelle quand ils sont mobilisés?

Zohra Guerraoui :

L'interculturation, un concept plus pertinent pour penser la problématique de la rencontre interculturelle ?

Jusqu' aujourd'hui, la plupart des études analysent la question du changement culturel à partir du concept d'acculturation. Pourtant, ce concept a montré ces limites. S'appuyant sur une méthodologie marquée idéologiquement et une conceptualisation s'inscrivant dans la linéarité, les psychologues interculturels l'ont remplacé par celui d'interculturation pour rendre compte du caractère complexe, ambivalent, paradoxal du changement psycho-culturel. Dans notre communication, nous tenterons de montrer la pertinence épistémologique du choix ce concept pour penser la rencontre interculturelle.

Phinith Chanthalangsy:

L'UNESCO et l'interculturel : un enjeu pour la paix ?

«La dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix.. Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » (Acte constitutif de l'UNESCO, 1946).

C'est dans cette perspective philosophique que le concept de «l'interculturel» est appréhendé par l'UNESCO : le dialogue des culture n'est pas un fait folklorique, c'est une exigence éthique.

C'est ce qui rend l'existence, non pas agréable, mais tout simplement possible. Comment cependant rendre cette exigence opérante ? Comment surtout, dans des situations d'inégalité et de vulnérabilité inhérentes à la condition humaine, faire en sorte que l'interculturel soit une expérience vécue et sauve de la violence L'intervenant a rappelé que la migration est un phénomène humain.

Que nul n'émigre par plaisir, la migration est souvent envisagée sous diverses contraintes y compris celle de survie. Plusieurs interrogations ont été posées dont : comment l'interculturel est il possible dans une relation foncièrement inégalitaire ? Comment arriver à construire la paix entre des groupes d'identités différentes ?

En fait, l'interculturel est une donnée qui n'est pas naturelle, c'est un construit social avec ses contraintes et ses rapports de force.

Selon la déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée en 2001, la culture est définie comme « un ensemble de traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social englobant outre les arts et les lettres, les modes de vie les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs les traditions, et les croyances »

Donc la culture transcende l'aspect matériel et social de l'existence pour toucher son coté symbolique et aussi les représentations de la vie. Elle aide à adoucir les mœurs, installer l'affectif et par conséquent construire la paix. D'ailleurs, Cette fonction est institué dés la création de l'UNESCO en 1946. Ainsi, dans le texte fondateur de cet organisme, il est stipulé que la dignité de l'Homme exige la diffusion de la culture de l'éducation pour tous en vue de la justice, de la liberté et la de la paix. une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entrainer l'adhésion unanime durable et sincère des peuples et par conséquent cette paix doit être établie sur les fondements de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

Le dialogue interculturel s'avère important pour instaurer la paix entre les peuples. Il renforce les liens plus que les accords économiques et politiques.

La convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005 a défini l'interculturel comme suit : l'interculturel renvoie à l'existence et à l'interaction équitable des divers cultures ainsi que la possibilité de générer des principes de vie des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel.

Cette définition met l'accent sur le point de l'équité pour réaliser l'interculturel entre deux groupes sociaux. Les cultures placées sous un angle hégémoniques peuvent entrainer des actes de violence et de terrorisme.

Enfin, je conclu ma présentation par donner des conditions pour réussir l'interculturel :

- Les politiques publiques assises sur le socle des droits de l'Homme sont un instrument pour réaliser l'interculturel devant des situations d'inégalité et d'injustice entre les groupes ;
- Le rôle des démocrates, des universitaires, des intellectuels et des acteurs de la société civile pour introduire la notion de l'interculturel dans la sphère publique ;
- L'éducation qui constitue le cheval de bataille de l'UNESCO, particulièrement l'alphabétisme interculturel qui joue un rôle dans la construction de la paix dans un Etat démocratique respectueuse des droits de l'Homme.

Francisco Garcia Villar

L'intégration culturelle des immigrants en Espagne

Evolution de la population étrangère en Espagne et pourcentage sur le total

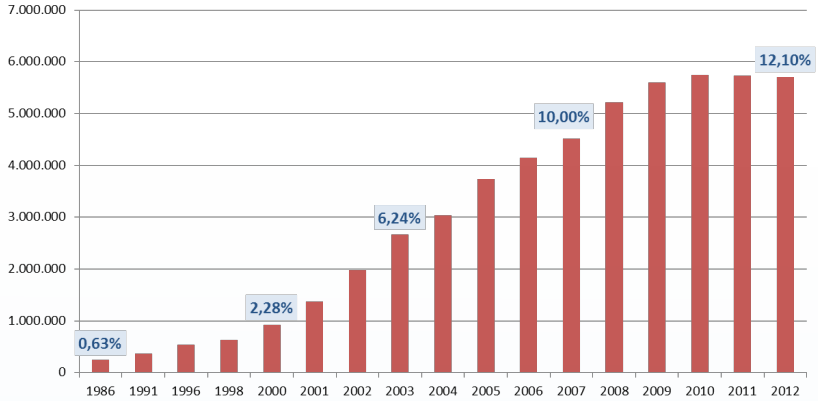

Pays d'origine des étrangers non UE en Espagne

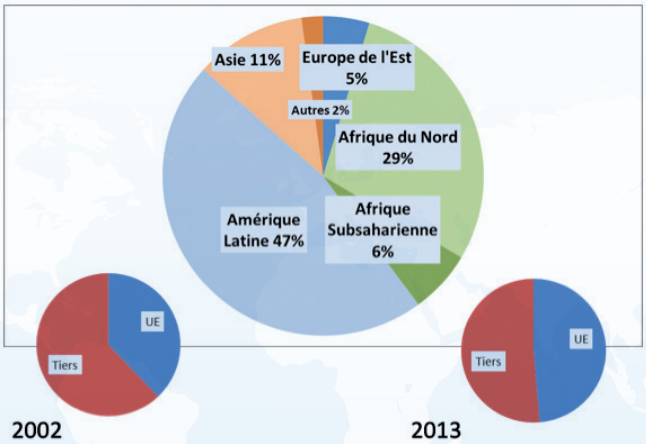

Distribution des compétences entre les trois niveaux d'administration:

Nationale : séjour des étrangers – accès a la nationalité – droit d'asile

- bases de la santé, de l'éducation, conditions de travail… accès aux droits et devoirs constitutionnels (égalité, justice, …)

Communautés Autonomes : assistance sociale, logement

- accès à la santé, à l'éducation, …

Collectivités locales : mise en œuvre de programmes d'accueil, services de proximité

Rôle des ONG avec le support des trois niveaux

Plans Stratégiques

- Prévus dans la Loi Organique des Droits et des Libertés des Etrangers en Espagne et leur Intégration Sociale (LO 4/2000)
- Objectif : cohésion sociale
- Coopération des trois niveaux d'administration et lien avec les acteurs sociaux.
- Champs d'action:

Accueil

- Emploi et promotion économique
- Education
- Santé
- Vie en commun
- Egalité de traitement et lutte contre la discrimination

- Enfance, jeunesse et famille
- Questions de genre
- Participation et formation civique

Conseil pour l'Intégration Sociale des Immigrants

➢ Composition:

- 10 représentants des administrations : 6 Ministères, 2 Communautés Autonomes, 2 collectivités locales
- 10 représentants des associations d'immigrants
- 10 représentants d'ONG, partenaires sociaux

➢ Tâches principales :

- Informer obligatoirement les Lois et Décrets qui ont rapport à l'immigration
- Rapport annuel sur la situation des immigrants

Des structures semblables sont en place dans les Communautés Autonomes

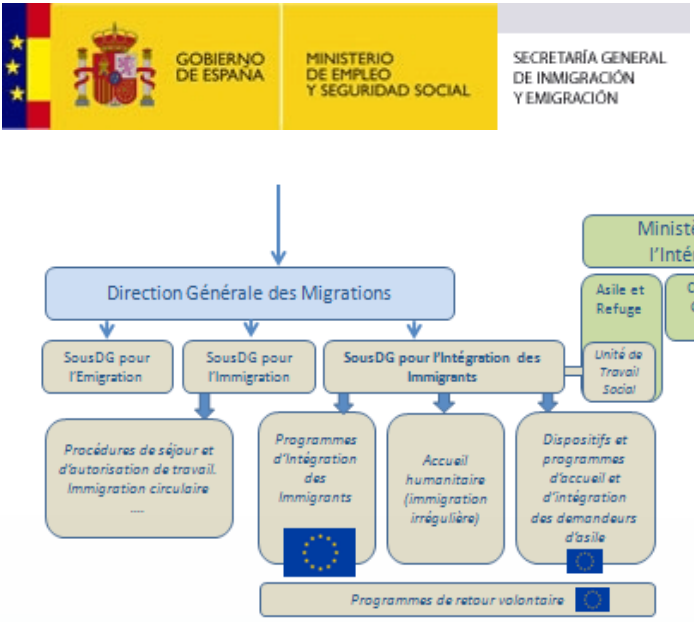

Diversité culturelle

article 1, Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle

« La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures ».

Programmes d'intégration des immigrants de la DGM

➜ Programmes cofinancés par le Fonds Social Européen

- Itinéraires intégrés d'insertion dans le marché du travail
- Appui aux initiatives de travail autonome et coopératif
- Sensibilisation dans le milieu de travail

➜ La diversité culturelle accroit la valeur de l'entreprise:

- Meilleure réputation
- Attraction de talents
- Motivation des travailleurs
- Créativité et innovation

Programmes de médiation interculturelle

Sensibilisation des entrepreneurs et des travailleurs

Prévention de la discrimination dans l'accès aux postes et la permanence

Guide pour la gestion de la Diversité Culturelle dans les PME

Programmes d'intégration des immigrants de la DGM

➜ Programmes cofinancés par le Fonds Européen d'Intégration (2008-2013) et le Fonds Asile, Migration et Intégration (2014-2020)

- Cohésion sociale dans les quartiers
- Programmes d'introduction (langues, valeurs, …)
- Activités éducatives extracurriculaires
- Santé, femmes, participation, sensibilisation

- Programmes de médiation interculturelle dans les centres de Santé
- Formation et sensibilisation des professionnels de la Santé et de l'Education
- Attention particulière aux femmes, enfants, personnes âgées, handicapés
- Analphabétisme et compréhension orale/écrite
- Favoriser l'accès aux actions: garde des enfants, horaires nocturnes, ….
- Vers un citoyen multiculturel : dispositifs et enjeux du multiculturalisme canadien

Programmes d'intégration des immigrants de la DGM

➜ Programmes cofinancés par le Fonds Européen d'Intégration (2008-2013) et le Fonds Asile, Migration et Intégration (2014-2020)

- Programmes d'intervention intégrale dans des quartiers à forte composante de personnes immigrées :
- action multi composante + création d'espaces de convivialité
- Programmes spécifiques de lutte contre le racisme et la discrimination OBERAXE

André Fecteau

Vers un citoyen multiculturel : dispositifs et enjeux du multiculturalisme canadien

Le Canada, de par son histoire et sa situation géopolitique, a, au cours des 500 dernières années, accueilli des milliers, sinon des millions d'immigrants provenant de tous les continents. Il existe une grande diversité culturelle au sein du pays, mais ce n'est que depuis les années 1970 que le gouvernement canadien a vraiment instauré des mécanismes pour gérer cette diversité.

Le but de cette communication est de fournir un très bref aperçu de la politique du multiculturalisme au Canada, l'outil de gestion de la diversité culturelle du pays. Je commencerai d'abord par une très courte mise en contexte de la politique. Par la suite, je présenterai des instruments et programmes qui soutiennent la politique et j'évaluerai les effets sur la population. Je me pencherai ensuite sur les critiques faites à l'égard du multiculturalisme au Canada et je terminerai en présentant quelques défis auxquels fait face le Canada dans son engagement envers le multiculturalisme.

Avant de commencer, une mise au point doit être faite : mondialement, l'expérience canadienne du multiculturalisme demeure un cas particulier. Contrairement aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, où il est plutôt considéré comme un échec, le multiculturalisme au Canada a toujours la cote, que ce soit au niveau public ou politique. Pourtant, cette communication se permet d'aller au-delà de cet exceptionnalisme pour susciter un intérêt et tirer profit de l'expérience canadienne.

Le Canada s'est engagé sur la route du multiculturalisme en 1971. Après avoir adopté l'anglais et le français comme langues officielles en 1963, certains groupes, notamment les Canadiens ukrainiens, ont prétendu que ce bilinguisme officiel traitait, de façon implicite, les autres minorités culturelles du pays comme citoyens de seconde classe puisque leur contribution culturelle au pays n'avait pas été officialisée par l'État (Abu-Laban & Gabriel, 2002).

En réponse, le gouvernement central a proposé une politique du multiculturalisme. Au départ, les programmes en découlant visaient surtout l'aspect du maintien de la diversité culturelle au moyen de subventions, mais la politique a rapidement évolué pour être appliquée au cadre légal et judiciaire. Aujourd'hui, selon le chercheur Will Kymlicka, la politique « suppose que plusieurs immigrants voudront devenir des citoyens multiculturels en combinant une forte identité ethnique à une forte identité nationale canadienne » (Kymlicka, 2012, 19).

En termes généraux, le gouvernement canadien a, par sa politique, aménagé l'espace nécessaire pour non seulement célébrer la diversité culturelle présente au Canada, mais aussi pour s'assurer que les immigrants avaient tout à leur disposition pour s'intégrer et participer à la vie politique, économique et culturelle du pays. Le multiculturalisme canadien ne prétend pas que tous sont égaux : au contraire, chaque communauté a ses spécificités dont il faut tenir compte. Le but est de s'assurer que tous puissent participer en dépit de ces spécificités.

En 1982, le Canada a enchâssé le multiculturalisme dans sa constitution et il demeure le seul pays à l'avoir fait. L'article 27 de la constitution soutient la promotion du maintien et de la

valorisation « du patrimoine multiculturel des Canadiens ». Par cet enchâssement, le multiculturalisme a dès lors fait partie du cadre légal suprême canadien, auquel le gouvernement était dorénavant soumis.

Depuis, diverses mesures et programmes ont été mis en place. Pour ne citer que quelques exemples, en 1986, la Loi sur l'équité en matière d'emploi visait, entre autres, à éliminer la discrimination envers les employés de minorité visible. De plus, un certain cadre réglementaire est imposé aux radiodiffuseurs pour que leur programmation reflète la diversité culturelle du pays et il existe des programmes d'apprentissage du français ou de l'anglais pour les nouveaux arrivants qui ne s'expriment pas dans une de ces deux langues.

Des subventions sont aussi disponibles pour diverses initiatives. En 2013-2014, le gouvernement canadien a financé un projet visant à éduquer les jeunes sur les origines de la discrimination raciale et les moyens de combattre le racisme. Ce genre d'initiatives est très général, mais des subventions sont également accordées à des projets très spécifiques, comme à celui rassemblant 250 jeunes d'origines chinoise han et tibétaine pour favoriser le dialogue entre les deux groupes, dont les relations peuvent être tendues dans le pays d'origine (Citoyenneté et Immigraiton Canada, 2015).

La question que l'on peut se poser ici est à savoir l'efficacité de ces programmes à maintenir la diversité culturelle et à promouvoir la participation des immigrants dans la vie politique, économique et culturelle au Canada. Une étude menée par la sociologue américaine Irene Bloemraad (2005) compare l'intégration des Portugais et des Vietnamiens à Boston et à Toronto et conclut que

les instruments de politique découlant du multiculturalisme au Canada ont grandement favorisé l'intégration des Vietnamiens (une population de réfugiés) et des Portugais (des travailleurs qualifiés) à la société torontoise. À l'inverse, aux États-Unis, seulement les Vietnamiens de Boston ont réussi à mieux s'intégrer, dû au fait que les politiques américaines d'intégration ne concernent généralement que les réfugiés. Mais au-delà de leur intégration, Bloemraad a également déterminé qu'il y avait une plus grande participation des immigrants à la société canadienne qu'à la société américaine.

Un rapport publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (2006) conclut que les élèves canadiens dont les parents sont immigrants réussissent mieux dans leurs études que ceux des autres pays membres de l'OCDE, y compris l'Australie et le Royaume-Uni, et ce indépendamment du profil économique de leurs familles. Du côté du sentiment d'appartenance des immigrants envers le Canada, Jedwab (2011) a noté que 75% des Canadiens chinois s'identifient au Canada, tandis que 50% s'identifient à leur communauté culturelle.

Pourtant, plus du quart des Canadiens chinois sont exclusivement sinophones, n'ayant aucune connaissance ni en anglais, ni en français, limitant leur participation à la société canadienne.

Non seulement l'intégration se fait-elle plus aisément au Canada, mais il y a également des effets au niveau de la société d'accueil. Selon un sondage de 2002, 74% des Canadiens croient que le multiculturalisme est une pierre angulaire de la culture canadienne, 85% sont d'avis que le multiculturalisme est important pour l'identité canadienne et 83% des Canadiens sont d'avis que les

personnes appartenant à différents groupes raciaux et culturels enrichissent la vie culturelle du Canada (Kymlicka, 2010).

Même si ces données peuvent paraître probantes et semblent convaincantes, le multiculturalisme ne fait tout de même pas l'unanimité au Canada. Dans la prochaine section, je m'intéresserai brièvement aux discours dits « anti-multiculturalistes » et à la question de l'interculturalité, le modèle de gestion de la diversité culturelle privilégié par le Québec.

Les discours anti-multiculturalistes au Canada se concentrent généralement sur la « ghettoïsation » ou la « balkanisation » des immigrants. Ces idées prétendent que les divers groupes d'immigrants n'arrivent pas à s'intégrer à la société canadienne, bien qu'aucune étude ne le démontre de façon claire. Pourtant, ces discours beaucoup plus présents en Europe trouvent écho au Canada.

Au cours des années 1980 et 1990, le Parti réformiste a été à la tête de ce discours dans la sphère politique. Ce parti politique prônait la diminution de l'intervention de l'État canadien à tous les niveaux, y compris dans la gestion de la diversité culturelle (et donc les instruments de politique du multiculturalisme). Même si le Parti réformiste n'a jamais exhibé de discours racistes, selon Hewitt (2005), les politiques qu'ils proposaient étaient racistes dans les faits.

Au niveau académique, certains arguments datant des années 1970 sont toujours d'actualité. Répertoriés par Wong (2005), ces raisonnements incluent l'idée que le multiculturalisme se concentre sur les différences culturelles et qu'il est donc un obstacle à une identité canadienne unifiée. D'autres prétendent plutôt que « le multiculturalisme favorise une séparation ethnique

et une solidarité ethnique qui empêchent la participation sociale plus large » (Wong, 2005, 20).

Pour des raisons politiques, le gouvernement provincial du Québec rejette le multiculturalisme et prône plutôt l'interculturalité comme forme de gestion de la diversité culturelle. En fait, dès la mise en place du multiculturalisme, la classe politique québécoise était d'avis qu'il s'agissait d'une ruse du gouvernement central pour « noyer » la culture francophone au Canada, à un moment où le Québec faisait l'expérience d'une montée en nationalisme. Pourtant, au niveau de l'application, les différences entre l'interculturalité québécoise et le multiculturalisme canadien sont minimes (Labelle & Rocher, 2011). Il s'agit plutôt d'une divergence conceptuelle : l'interculturalité québécoise convient que l'immigrant doit s'intégrer aux valeurs de la société d'accueil, tandis que le multiculturalisme prétend l'alliance entre identité canadienne et identité ethnique.

Avant de terminer, j'aimerais m'attarder sur les enjeux d'actualité se rapportant au multiculturalisme au Canada. Bien que la politique soit bien institutionnalisée et, comme je l'ai mentionnée précédemment, qu'elle soit devenue une source de fierté nationale chez la majorité des Canadiens, le multiculturalisme évolue dans un contexte en constante transformation et auquel il doit s'adapter. Pour ce faire, je soulèverai quelques points élaborés par Kymlicka (2010) dans un rapport du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Il y a un besoin de mieux cerner les enjeux touchant la religion dans la politique canadienne du multiculturalisme, un sujet sur lequel elle demeure discrète. Or, depuis le début des années 2000, beaucoup d'enjeux de la gestion de la diversité culturelle au

Canada relèvent de la religion. Par exemple, dans la province de l'Ontario, des demandes ont été faites sur la possibilité d'instaurer des tribunaux religieux dans l'appareil judiciaire pour traiter de droit familial (plus exactement la sharia). De plus, il semble exister des paradoxes concernant le domaine religieux. Toujours en Ontario, le système d'éducation publique finance, pour des raisons historiques, des écoles catholiques. D'autres groupes religieux ont revendiqué le même droit, mais le gouvernement provincial de l'Ontario refuse toujours à y consentir.

Un autre point concerne le traitement des nouvelles reliées à la diversité culturelle par les médias. Dans l'ensemble, Kymlicka est d'avis que les journalistes font preuve d'éthique et de retenue afin de ne pas dénigrer les immigrants. Par contre, des incidents ont eu lieu au niveau des éditoriaux et il n'existerait aucun mécanisme de réglementation et de recours pour promouvoir un meilleur journalisme et atténuer la discrimination dans les médias.

Dans la même veine, il existe toujours des enjeux de racisme et de discrimination au Canada. À ce niveau, il faut être conscient que ce ne sont pas toutes les minorités qui font face au même type de discrimination. En d'autres mots, la discrimination prend différentes formes selon les groupes. Par exemple, certains auteurs ont démontré que le préjugé antimusulman était une forme très particulière de discrimination et qu'il faut y répondre différemment.

Pour terminer, j'aimerais d'abord retourner sur la mise en garde que j'ai faite au départ : l'expérience du multiculturalisme au Canada demeure un cas particulier de par son aspect positif, contrairement à d'autres pays. Malgré tout, il est possible d'en tirer deux leçons dans le cadre de ce forum.

D'abord, le gouvernement doit être à la tête de l'effort d'aménagement de l'espace nécessaire à l'intégration des immigrants dans la sphère politique, économique et culturelle. Au Canada, cet espace a d'abord été d'ordre réglementaire, pour ensuite avoir été institutionnalisé lors de son enchâssement dans la constitution. Deuxièmement, l'immigration est en constante évolution et la gestion de la diversité culturelle doit l'être aussi.

Les défis auxquels le Canada fait face aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux des années 1970. Aujourd'hui, dans la seule ville de Toronto, 50% des résidents sont des minorités visibles. Avant 1970, la plupart des immigrants étaient Européens, soit de l'est ou du sud. Il y a donc un travail d'adaptation constant qui doit être fait par le gouvernement pour signaler les évolutions et prendre les mesures nécessaires pour atténuer les tensions qui pourraient surgir.

L'intégration culturelle des immigrés au Maroc : quels choix pour quelle société ?

Modérateur : Raymond Benhaim, Consultant en économie internationale

Les déterminants socioculturels pour les dynamiques de résistance et d'intégration des Femmes Migrantes Africaines du Sud Sahariennes

- **Amina El Mekkaoui**, Sociologue, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat

Challenge de l'intégration culturelle <anticiper au risque d'innover>

- **Mohamed Hammadi Bekouchi**, Sociologue, Professeur Universitaire

La nouvelle politique migratoire marocaine : une opportunité historique vers l'élaboration d'un modèle marocain d'interculturalité

Ahmed Skim, Directeur des Affaires de la Migration, Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

Migration et Culture

- **Mohammed Lotfi M'RINI**, Secrétaire Général du Ministère de la Culture

La culture amazighe et le renforcement de l'identité plurielle des immigrés marocain

- **Mohamed Ait Hamza**, l'Institut Royal de la Culture Amazigh

Promotion d'une culture à identité multiple : quels rôles de l'acteur civil ?

- **Ghita Khaldi**, Manager de projets culturels au sein de l'association Afrikayna pour le dialogue interculturel, le développement et la coopération en Afrique

Amina El Mekkaoui :

Les défis de l'intégration etl'interculturalité

إن هاته الورقة هي تقديم لنتائج الدراسة الإثنوغرافية بالحدود المغربية الإسبانية، نتائج لمشروع ما بعد الدكتوراه بجامعة برشلونة. نحاول من خلال هاته الورقة توضيح فعالية بعض الإتجاهات النظرية المستعارة من الأكاديمية اللاتينية لفهم سياقات الهجرة الدولية بالمغرب.

هاته الدراسة تعتمد على كل من أنثروبولوجيا الأحاسيس والنظريات العابرة للأوطان لتحليل خصوصية الحدود، ليس كمعبر جغرافي بل كسياق سوسيوثقافي، حيث لم تعد مجال عبور للضفة الأخرى بل أصبحت تعكس نمطا اجتماعيا بخصوصيته الثقافية، الإجتماعية، الإقتصادية والسياسية.

السؤال المطروح ماهي ديناميات هاته النساء لمواجهة أساليب العنف، الإستغلال والعنصرية بهاته الحدود في إطار ديناميتهن الهجروية لاختيار المغرب كبلد عبور أو كبلد استقرار.

هاته الورقة ستمنح مفاهيم نظرية جديدة، ونظريات جديدة، مناهج جديدة لمقاربة قضايا الهجرة، إضافة إلى تشخيص وضعية هاته النساء بالحدود وطبيعة السياسات التي يجب اتخاذها لحماية المهاجرات بالحدود وتنظيم الهجرة بالمنطقة بصفة عامة.

Cette intervention est la présentation d'une étude ethnographique des femmes aux frontières (Espagne-Maroc/ Algérie -Maroc, et les frontières entre l'Amérique Latine et le Mexique).

La méthodologie et les approches adoptées pour la réalisation de cette étude sont : approche de la dynamique migratoire,

anthropologie des sentiments, anthropologie des frontières, carte des sentiments).

La situation du vécue du genre social aux frontières est une situation insupportable où la femme est généralement exposée à toute forme de violation de ses droits, des violences physiques, sexuelles et morales et des violences institutionnelles et sociales. Une fois qu'elles traversent les frontières et parviennent au pays d'installation, ces femmes se confrontent alors à d'autres frontières (religion, langue, politique…)

En absence d'une source de survie dans les frontières, ces femmes deviennent facilement sujettes à la prostitution. En effet, les frontières provoquent la fragilité et rendent la situation de la femme plus délicate.

Pour conclure, je tiens à présenter les recommandations suivantes pour faire face aux violations faites à l'égard des femmes à la frontière:

- Mise en œuvre d'un plan social d'émergence : soutien psychologique et prise en charge médicale appropriées aux frontières.
- Mettre en liaison les trois secteurs : gouvernement, société civile et le secteur privé afin d'établir un programme permettant l'intégration des immigrées.

Med Hamadi BEKOUCHI

Challenge de l'intégration Culturelle

« Anticiper au risque d'innover»

1. MINORITE VISIBLE

- Gr. de Croissance : Fraicheur - Mixité
- Passeurs d'idées et de cultures
- Cercles - Associations - Familles
- Adaptation + Mobilité + Aspir…

2. ÉDUCATION - PROMOTION

- Niveau Sco ++ / Moyenne Nat...
- Présence +++ / l'E. Sup
- Affirmation / Insertion profes…
- Début d'ntégration par le Sexe.

3. RÉGION 1er VECTEUR D'INTE

Engagement Elus + Administr…

Société. C. /=/ Communau…

Emploi d'Agents : Collec Locales

Expérimentations innovantes

4. DISPOSITIFS INSTITUT…

- Symbole Fort : M.C. A.
- Formation + Accompagnement
- Evènement Annuel / Mouvant
- F.A.S.C.A

Les diversités culturelles font la richesse de la société. La présence des immigrés décrits comme des 'passeurs culturels' au Maroc doit être considérée comme une opportunité à saisir pour aller de l'avant. Cette présence africaine est caractérisée par sa diversité, sa jeunesse, sa vivacité et son niveau d'instruction important.

Une des conditions qui permettent l'interculturalité est de commencer à inculquer aux nationaux l'amour du pays et l'attachement des valeurs traditionnelles qui font le socle de l'identité marocaine.

L'interculturalité suppose le partage des idées et le respect de l'autre dans sa différence. Pour cela, il faut créer des espaces de lecture et de créativité ouverts à toutes les cultures, par la création de la maison de la culture africaine dans chaque région ou dans les grandes villes du Maroc ainsi que la mise en place d'un fond pour le lancement du projet de développement avec la participation des potentialités africaines. Ce fond doit être géré d'une façon transparente à travers un conseil d'administration démocratique avec la représentation physique et intellectuelle de la diaspora africaine.

Ahmed Skim

La Nouvelle Politique Migratoire Marocaine :

Vers l'élaboration d'un modèle marocain d'interculturalité

Genèse de la nouvelle politique migratoire

Des mesures structurantes initiées par le Maroc depuis septembre 2013

1	09 septembre 2013	Rapport thématique relatif à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc, élaboré par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)
2	10 septembre 2013	Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au gouvernement pour procéder à l'élaboration d'une politique globale en matière d'immigration et d'un plan d'action opérationnel
3	10 octobre 2013	Création d'un Département ministériel chargé des Affaires de la Migration
4	6 novembre 2013	Orientations Royales à « élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions de l'immigration et de l'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux du Maroc et respectueuse des droits des immigrés»
5	11 novembre 2013	Annonce officielle de l'opération de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour illégal au Maroc
6	24 décembre 2013	Distribution du 1er lot de cartes de réfugiés et de séjour aux demandeurs d'asile et leurs familles
7	18 Décembre 2014	Adoption par le conseil du gouvernement de la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile

La stratégie de l'immigration et de l'asile doit permettre de sécuriser plusieurs enjeux

Enjeux humanitaires

- Respect des droits de l'Homme
- Lutte contre la discrimination
- Gestion des flux migratoires
- Lutte contre la traite des êtres humains

Enjeux d'intégration

- Intégration culturelle
- Facilitation de l'accès au système sanitaire
- Facilitation de l'accès à l'éducation et à la formation
- Facilitation de l'accès au logement
- Facilitation de l'accès à l'emploi
- Communication et sensibilisation

Enjeux de politique étrangère et de coopération

- Conformité par rapport aux conventions internationales
- Renforcement de la coopération notamment avec l'Afrique subsaharienne

Enjeux économiques

- Attrait de talents dans les secteurs déficitaires
- Attrait d'investissements étrangers
- Attrait de touristes
- Accompagnement du développement international d'entreprises marocaines

A Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile

La vision et les programmes d'actions découlent directement des différents éléments constitutifs du diagnostic de la situation de l'immigration au Maroc

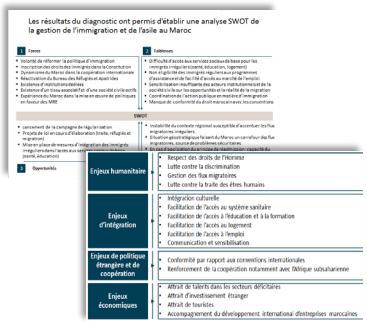

1 **Diagnostic de la situation de l'immigration au Maroc**

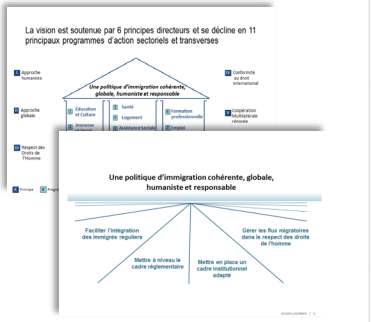

2 **Vision stratégique déclinée en 4 objectifs stratégiques**

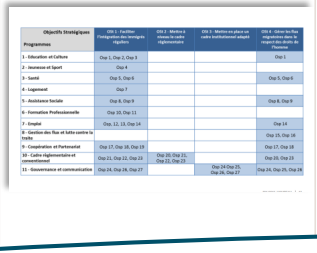

3 **11 Programmes stratégiques** *(7 sectoriels et 4 transverses)* **s'appuyant sur 27 objectifs spécifiques**

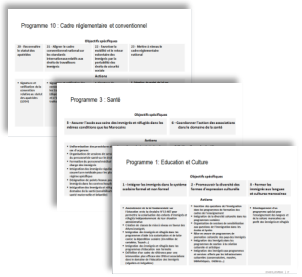

4 **Déclinaison en 81 actions**

La vision est déclinée en quatre objectifs stratégiques

Assurer une meilleure intégration des immigrés et une meilleure gestion des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable

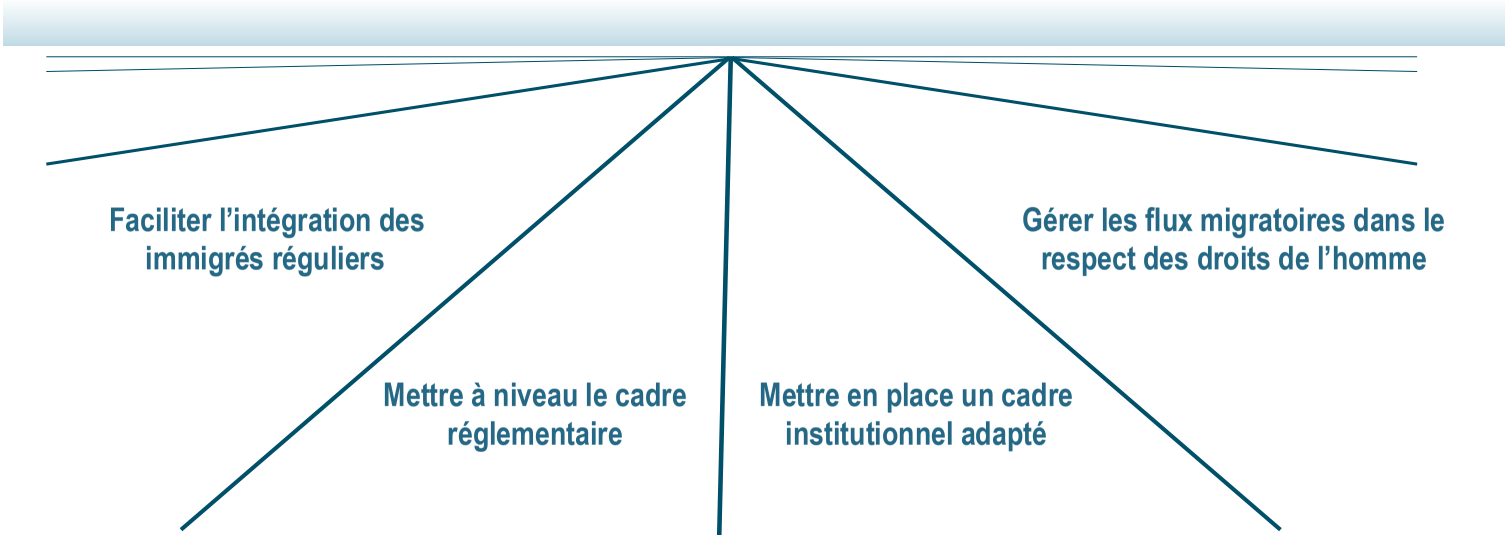

La vision est soutenue par 6 principes directeurs et se décline en 11 principaux programmes d'actions sectoriels et transverses

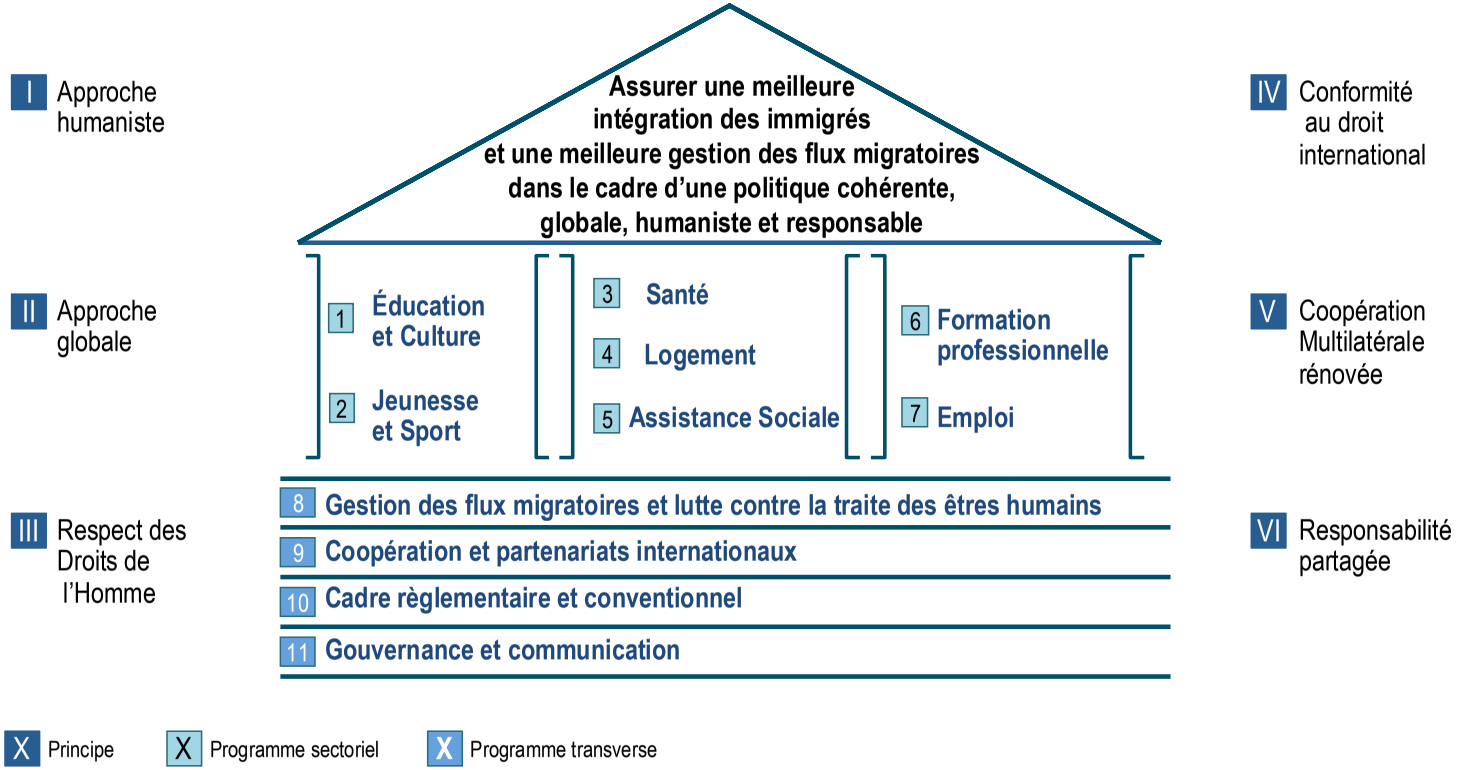

81 actions ont été définies dans le cadre des 11 programmes de mise en œuvre de la stratégie de l'immigration et de l'asile [1/3]

1 Education et Culture

12 actions

> OSP 1*: Intégrer les immigrés dans le système scolaire formel et non formel : 5

> OSP 2 : Promouvoir la diversité des formes d'expression culturelle : 6

> OSP 3 :Former les immigrés aux langues et cultures marocaines : 1

2 Jeunesse et sport

4 actions

> OSP 4 : Intégrer les immigrés réguliers et réfugiés dans les programmes sportifs et de loisirs destinés à la jeunesse : 4

3 Santé

7 actions

> OSP 5 : Assurer l'accès aux soins des immigrés et réfugiés dans les mêmes conditions que les Marocains : 6

> OSP 6 : Coordonner l'action des associations dans le domaine de la santé : 1

4 Logement

2 actions

> OSP 7 : Promouvoir le droit au logement des immigrés réguliers et réfugiés dans les mêmes conditions que les Marocains : 2

* OSP : Objectif spécifique

81 actions ont été définies dans le cadre des 11 programmes de mise en œuvre de la stratégie de l'immigration et de l'asile [2/3]

5 Assistance sociale

5 actions

> OSP 8 : Apporter une assistance juridique aux immigrés : 1

> OSP 9 : Intégrer les migrants dans les programmes de solidarité et développement social : 4

6 Formation professionnelle

4 actions

> OSP 10 : Assurer l'accès des immigrés à la formation professionnelle : 2

> OSP 11 : Faciliter l'intégration professionnelle des immigrés régularisés : 2

7 Emploi

8 actions

> OSP 12 : Faciliter l'accès des immigrés réguliers à l'emploi : 3

> OSP 13 : Promouvoir la création d'entreprises par les immigrés réguliers : 2

> OSP 14 : Couvrir les besoins spécifiques en main d'œuvre : 3

* OSP : Objectif spécifique

81 actions ont été définies dans le cadre des 11 programmes de mise en œuvre de la stratégie de l'immigration et de l'asile [3/3]

8 Gestion des flux et lutte contre la traite

6 actions

> OSP 15 : Maitriser les flux d'immigration selon une approche humaniste et respectueuse des Droits de l'Homme: 5

> OSP 16 : Lutter contre la traite des êtres humains et les réseaux de trafic: 1

9 Coopération et partenariats internationaux

5 actions

> OSP 17 : Développer la coopération internationale sur la base du principe de responsabilité partagée : 1

> OSP 18 : Promouvoir le co-développement : 2

> OSP 19 : Promouvoir la coopération scientifique et technique : 2

10 Cadre règlementaire et conventionnel

11 actions

> OSP 20 : Reconnaitre le statut des apatrides : 1

> OSP 21 : Aligner le cadre conventionnel national sur les standards internationaux relatifs aux droits de travailleurs immigrés : 1

> OSP 22 : Favoriser la mobilité et le retour volontaire des immigrés par la portabilité des droits de sécurité sociale : 1

> OSP 23 : Mettre à niveau le cadre réglementaire national : 8

11 Gouvernance et communication

17 actions

> OSP 24 : Mettre en place un dispositif de coordination dans le cadre d'une gestion intégrée et d'une responsabilité partagée : 8

> OSP 25 : Développer la veille sur les questions migratoires : 3

> OSP 26 : Renforcer les capacités des acteurs en charge des questions d'immigration, d'asile et traite des êtres humains : 3

> OSP 27 : Informer et sensibiliser aux questions de l'immigration et de l'asile : 3

* OSP : Objectif spécifique

La mise en œuvre des actions prévues par la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile repose sur une approche participative et progressive

1 Approche participative

Implication de l'ensemble des acteurs institutionnels dans la définition, le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie :

- **Acteurs impliqués :**
  - **Acteurs institutionnels :** départements ministériels, établissements publics, organisations internationales (OIT, OIM, ONU), DIDH, CNDH, etc.
  - **Représentants de la société civile :** associations marocaines et internationales, syndicats, etc.
  - **Pays amis :** Union Européenne, agences de développement (GIZ), ambassades et représentations diplomatiques, etc.
- **Modalités de collaboration à travers différentes instances :**
  - Comité interministériel des affaires de la migration et de l'asile
  - Comité de pilotage
  - Comités programmes

    ➔ Implication de l'ensemble des acteurs dans la réalisation des actions en tant que porteurs et / ou partenaires

2 Approche progressive

Définition d'actions aux échéances et niveaux stratégiques différents :

- **Actions stratégiques à long terme :** actions ayant trait à la ratification de conventions internationales, à l'amendement du cadre juridique, à la création d'établissements publics, etc.
- **Actions structurantes à court et moyen termes :** création de programmes scolaires et de recherche, optimisation des procédures administratives, mise en place de programmes dédiées (formation, couverture sociale, emploi, etc.), création d'unités spéciales de protection des victimes de la traite, etc.
- **Actions quick-win :** accès aux infrastructures culturelles et sportives, élaboration d'un guide d'intégration, création d'un onglet dédiée aux immigrés dans le site web du MCMREAM, renforcement des actions de sensibilisation et d'accompagnement, etc.

  ➔ Proposition d'actions à court et moyen termes, ayant des impacts « terrain » immédiats et d'actions à long terme visant une amélioration significative du cadre d'accueil et de la qualité de vie des immigrés

B Principales réalisations et témoignages

Les actions menées dans le cadre de la stratégie ont pour vocation l'amélioration des conditions de vie des immigrés et leur accompagnement dans leurs projets personnels et professionnels

Couverture de l'**ensemble des événements de vie** des immigrés depuis leur arrivée sur le territoire national jusqu'à leur intégration définitive (octroi de la nationalité marocaine) ou leur retour dans leurs pays d'origine (retour volontaire) :

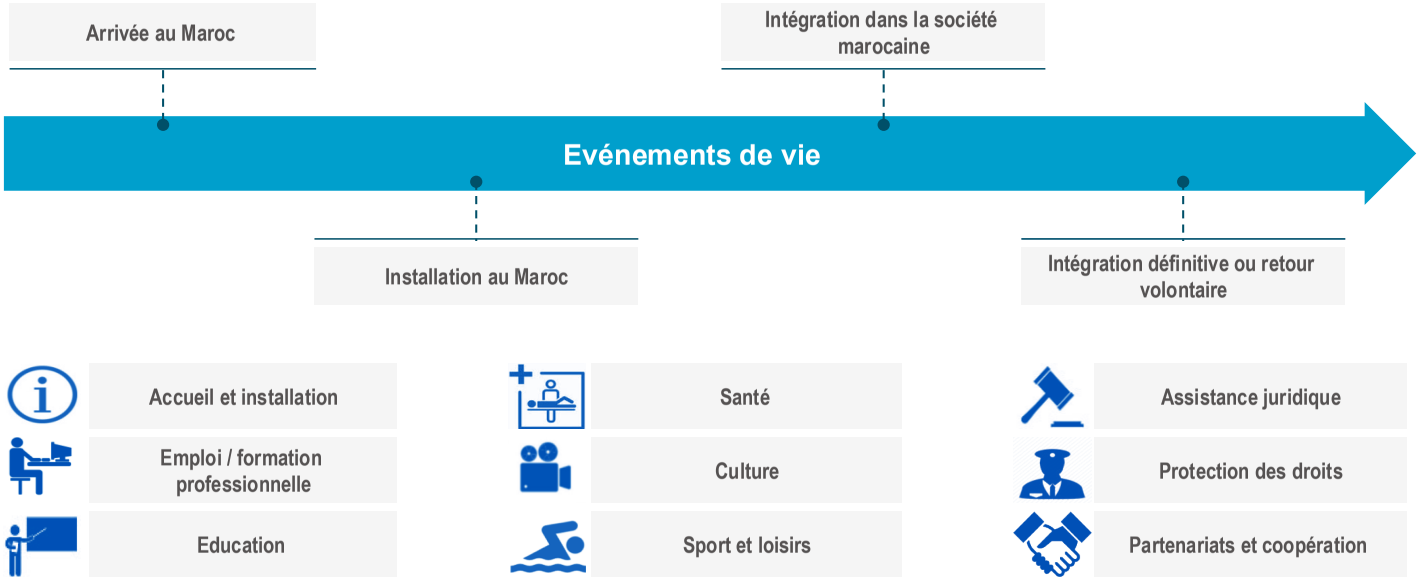

Principales actions menées dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile [1/5]

Accueil et installation

Elaboration d'un guide d'accueil	Préparation d'un guide d'intégration en arabe, français et anglais à diffuser par les ambassades, les associations marocaines et étrangères et les organismes internationaux	Distribution du guide à partir de **septembre 2015**
Elaboration d'une stratégie de communication	Mise en place d'une stratégie de communication intégrée afin de sensibiliser le grand public (immigrés, citoyens marocains et partenaires internationaux) aux questions migratoires	Mise en ligne d'une **plateforme dédiée**
Accès au logement social	Opérationnalisation des dispositions de la Loi de Finances 2015 (article 247) en permettant aux étrangers résidants au Maroc de bénéficier des offres de logements à faible valeur immobilière	Accès aux logements à **140.000** et **250.000** DH

Emploi / formation professionnelle

Emploi	1. Lancement du projet « Parcours vers l'Insertion des Migrants au Maroc » 2. Lancement de la phase pilote du projet Sharaka dans des agences cibles de l'ANAPEC 3. Ratification, en cours, des conventions de l'Organisation Internationale du Travail sur le droit des travailleurs migrants : n°143 et n°118 4. Simplification des procédures de délivrance du contrat de travail pour les travailleurs immigrés régularisés et de titres de séjour pour les investisseurs étrangers et profils rares	- Lancement des projets dans des sites pilotes : **Rabat, Casablanca, Tanger, Fès Marrakech, Sefrou et Oujda**
Formation professionnelle	1. Accès aux services de l'OFPPT au même titre que les citoyens marocains : - Formation professionnelle - Prestations connexes : bilans de compétences et validation des acquis professionnels - Formations dédiées aux femmes immigrées dans les domaines d'artisanat, de couture et de coiffure 2. Formation professionnelle assurée par des associations en partenariat avec le MCMREAM	- Ouverture de l'accès dans **129 établissements** de formation - Démarrage des inscriptions en **mai 2015** - **460** bénéficiaires à date

Principales actions menées dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile [2/5]

Education

Intégration dans le système scolaire formel	Intégrations des enfants d'immigrés dans le système scolaire formel à travers : - Simplification des démarches d'inscription - Création de partenariats stratégiques avec le MENFP et les ONG - Généralisation du soutien scolaire - Enseignement des langues marocaines	**7418** enfants inscrits dans le système éducatif formel en 2015
Accès au système scolaire non formel	1. Intégration des enfants d'immigrés dans plusieurs programmes : - Programme académique du MENFP - Formations assurées par les associations - Programmes Tayssir et 1 million de cartables 2. Structuration de l'intervention des associations à travers la formalisation des conditions de réalisation des projets de formation	- **4663** bénéficiaires des différents programmes entre 2013 et 2015 - **38** associations accompagnées

Santé

Accès aux prestations médicales	1. Accès aux centres de santé : soins de santé primaires, soins de santé d'urgence et vaccination gratuite 2. Accès au programme de santé maternelle et infantile : suivi de grossesse et accouchement, vaccination des enfants et bilan de santé des mères 3. Accès aux différents programmes : anti-tuberculose, anti-VIH (sensibilisation, prise en charge des immigrés séropositifs, projet AMALI), campagnes de sensibilisation 4. Accès aux programmes destinés aux femmes : projet TAMKIN, programme contre la violence envers les femmes	Accès à plus de **8 programmes** de santé
Coordination de l'action des associations	Création de partenariats stratégiques avec les associations afin de mettre à disposition des immigrés une assistance médicale d'urgence en plus d'aides alimentaires, de vêtements et de soins médicaux	**6000** bénéficiaires des programmes avec le croissant rouge et 17 autres associations

Principales actions menées dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile [3/5]

Culture

Ouverture de l'accès aux infrastructures culturelles	1. Accès gratuit aux infrastructures culturelles (conservatoires, musées, bibliothèques, etc.) tous les vendredis et jours fériés 2. Renforcement de la gestion participative des activités culturelles par l'ouverture de l'accès aux appels d'offres publics aux associations d'immigrés 3. Intégration des questions migratoires dans les programmes de formation des cadres de l'enseignement scolaire et organisation de sessions de sensibilisation au niveau des écoles et lycées 4. Insertion de la diversité culturelle dans les programmes scolaires	- Appui financier accordé à 22 associations - 177 427 bénéficiaires des programmes culturels
Enseignement des langues et de la culture marocaine	Lancement d'un appel à projets aux associations désirant réaliser des projets ou organiser des événements d'éducation ayant pour objectif le partage de la culture marocaine et l'enseignement de ses langues	- Appui financier accordé à 7 associations - 830 bénéficiaires des cours de langues et de culture marocaine

Sports et loisirs

Intégration dans les programmes destinés aux jeunes	1. Ouverture de l'accès des immigrés aux : - activités disponibles : voyages, colonies de vacances - centres sportifs et toutes autres infrastructures existants : maisons de jeunes, centres sportifs de proximité, centres de formations destinées aux jeunes filles, etc. 2. Mise en place d'une procédure simplifiée d'inscription	- 66 bénéficiaires des colonies de vacances

Principales actions menées dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile [4/5]

Assistance juridique

Assistance juridique et judiciaire	Mise en place de mesures visant à garantir les droits des immigrés et réfugiés en termes d'assistance juridique et judiciaire	- Envoi d'une circulaire à l'ensemble des procureurs du Royaume

Protection des droits

Sensibilisation	Lancement d'un cycle de formation administrative et opérationnelle destiné aux forces de l'ordre traitant des thématiques touchant à l'immigration, l'asile et la lutte contre la traite des êtres humains	- N/A
Lutte contre la traite des êtres humains	1. Elaboration d'un projet de loi sur la lutte contre la traite des êtres humains 2. Mise en place d'une unité spécialisée dans la lutte contre la traite des êtres humains	- N/A

Protection des droits

Développement de la coopération	1. Mise en place d'un cadre de coopération multilatérale rénovée afin de créer des synergies internationales et de veiller au respect des engagements pris par le Maroc et ses partenaires 2. Création d'une plateforme d'échange et de coopération autour des question migratoires « Alliance africaine pour la migration et le développement » 3. Promotion de la coopération scientifique et technique : partenariat avec les universités, programme d'échange universitaire	- Programmes **Sharaka, et Mainstream** - Plateforme **Alliance**

Mohamed LOTFI M'RINI

Migration et Culture

La migration est souvent liée aux facteurs économiques et à la pauvreté. Elle est essentiellement un problème culturel avant d'être un problème économique. C'est un défi pour l'étranger par apport à ce qu'il est et par apport aux autres (Confrontation d'identité). Mais, sommes-nous capables d'évoluer dans le temps, et absorber de nouveaux codes et valeurs ou non ?

Jusqu'à présent, le Maroc n'est pas un pays d'immigration puisqu'il ne fait pas appel à la migration mais plutôt il l'a subit. Ainsi, nous ne faisons que l'accompagner et nous avons également des intérêts stratégiques vis-à-vis des pays de l'Afrique subsaharienne. Cette migration constitue alors des bénéfices et des atouts pour le Maroc.

L'intégration peut être économique, culturelle et démographique. Les bases principales de l'intégration sont l'emploi, qui permet la dignité de la personne, et la langue pour communiquer et échanger avec l'autre. Forcément, toute politique d'intégration doit passer par ces deux canaux. Or, le mode de gestion de la diversité est balbutiant au Maroc vu que ce dernier vient d'élaborer sa politique d'immigration et d'asile et par conséquent, il porte un intérêt récent à la question de l'intégration notamment culturelle des immigrés.En conclusion, le Maroc dispose des moyens et des atouts suffisants pour absorber les immigrés. Pour ce faire, Il faut adopter une politique de sensibilisation des Marocains

envers les étrangers pour réduire l'incidence des actes racistes et xénophobes. Il faut également connaitre les cultures africaines à travers des festivals, des institutions et des associations pour permettre aux Marocains de se rapprocher des ressortissants des pays subsahariens.

Mohamed Ait HAMZA

La culture amazighe et le renforcement de l'identité plurielle des immigrés marocain

La culture marocaine est foncièrement ancrée dans son identité marquée par la diversité et la pluralité. Dans ce creuset, les expressions culturelles amazighes constituent un des éléments fédérateurs qui contribuent à l'intégration des immigrés marocains et à la capitalisation de la richesse de leur culture maternelle. La prise en compte des aspects culturels et identitaire dans la gestion de la question de l'intégration culturelle des immigrés est plus qu'indiquée, à un moment où tous les indicateurs socio-culturels militent en faveur de la nécessité de consolider les choix d'un Maroc multiculturel et ouvert sur son environnement régional et international.

Au Maroc, on est passé d'une migration de travail à une migration familiale. Puis d'un Maroc émetteur d'émigrés à un Maroc récepteur d'immigrés. Ce migrant est toujours porteur de culture, et se trouve dans une situation paradoxale à savoir ; conserver sa culture ou s'intégrer dans la société d'accueil.

Cette confrontation avec l'environnement a un impact sur la société d'origine et sur la société d'accueil. Cet impact peut être linguistique, et il va au delà de la langue pour toucher les comportements qui s'installent chez le migrant notamment la consommation.

Au niveau de la société d'accueil, l'impact de cette confrontation peut se traduire par le transfert d'habitudes, de comportements, ce qui implique parfois le rejet et le choix de vivre dans des ghettos.

Pour les pays d'origine, le migrant transporte plusieurs acquis, qui se traduisent directement par sa participation au changement de la réalité et du développement soit au sein de sa ville ou de son douar d'origine. Ces changements peuvent toucher ses conditions de vie et celles de sa famille.

Ghita Khaldi :

Promotion d'une culture à identité multiple : quels rôles de l'acteur civil?

Introduction contextuelle

- Les limites du multiculturalisme et l'importance de l'interculturalité pour l'intégration des immigrés au Maroc
- Le rôle de la société civile pour la promotion de la diversité culturelle et du vivre ensemble
- Les arts au service du dialogue interculturel : exemple de projets artistiques + présentation de la vision et travaux de l'association Afrikayna
- La composante identitaire africaine du Maroc : l'importance de la promotion du patrimoine culturel et artistique commun
- Les leviers à activer pour la promotion du dialogue interculturel au Maroc

L'utilisation du mot africain pour désigner les immigrés subsahariens est assez courant chez les marocains. Ce vocable doit être banni pour réussir l'interculturel.

L'association Afrikayna qui met les arts au service du dialogue interculturel. L'association est née après le recueil des témoignages des ressortissants des pays d'Afrique en situation régulière (des étudiants, des travailleurs) sur la question du dialogue interculturel via des ateliers animés par des artistes. L'association a aussi opté

pour la méthode des bandes dessinées remplies aussi bien par les marocains que par les ressortissants des pays africains. Le bilan des travaux a été négatif et a fait ressortir le racisme sous toutes ses formes.

Partant de ce constat, l'association a pris l'initiative de lutter contre toutes formes de discrimination via des moyens tels que : des cartes postales, des messages écrits sur la toile en darija et français permettant ainsi de lever le voile sur des codes sociaux courant comme le mot azzi.

L'association s'attelle à la mise en valeur du patrimoine culturel que le Maroc partage avec les pays Africains avec la participation des artistes, des universitaires, des opérateurs culturels et des musicologues. L'objectif est de faire connaitre aux marocains et aux communautés immigrées les points culturels qu'ils ont en commun (la musique Gnaoua qui utilise des instruments musicaux comme le Ganbri et le Ribab).

L'intervenante a donné un coup de projecteur sur les projets de collaboration artistique qui se nouent entre les pays de l'Afrique de l'ouest et le Maroc :

le projet Timbouctou qui rassemblent plusieurs pays et met en valeur le répertoire musical local propre à chaque pays ;

le projet Dekadobazil : brassage du patrimoine musical brésilien et du patrimoine musical marocain ;

Un documentaire intitulé vue d'Afrique qui rassemble des témoignages touchant à plusieurs sujets dont la mobilité artistique.

A la fin de son intervention, Mme Khaldi a mis l'accent sur l'importance des festivals pour faire connaitre la culture marocaine en particulier la culture musicale, ainsi que les efforts consentis par l'association pour encourager les mobilités des artistes marocains dans les pays de l'Afrique pour plus de dialogue et d'ouverture.

Séance 3 : Espace public et gestion de la diversité culturelle

Modérateur : Jamal Hattabi, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, économiques et Sociales de Mohammedia

Comment les associations oeuvrent à travers des actions concrètes pour mettre en valeur la richesse de la diversité culturelle pour le mieux vivre ensemble ?

– **Naima Fadil Barillot**, Docteur en sociolinguistique, Présidente de l'Association Méditerranéenne pour l'Interculturalité et l'Intergénérationnel (AM2I)

L'image de soi et l'image de l'autre dans les contextes interculturels

- **Abdelbaqi Belfqih**, Anthropologue, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Ben M'sik, Casablanca

Valeurs interculturelles ou le rempart contre les risques de rejet de l'autre et du repli identitaire ?

Parfait Ishunure, Ingénieur, Coordinateur du Centre Culturel Africain au Maroc.

Nos lieux communs : penser l'interculturel dans l'espace public marocain

- **Larbi Touaf**, Chercheur et Professeur à l'université Mohamed 1er - Oujda, Directeur du groupe de recherche identités et différences

Le projet «Mix City»

- **Mehdi Azdem**, Coordinateur de projets au sein de l'association Racines

Naïma FADIL BARILLOT

Comment les associations oeuvrent à travers des actions concrètes pour mettre en valeur la richesse de la diversité culturelle pour le mieux vivre ensemble ?

En partant de la citation de Piaget : « l'identité est continuellement en mouvement de part la socialisation avec une intériorisation des représentations sociales », l'immigré se retrouve malgré sa volonté dans un processus dynamique. Il arrive avec ses propres codes, représentations, sa langue que seuls ses compatriotes partagent. Il rentre en contact avec de nouveaux codes, une nouvelle langue avec son fonctionnement, ses nuances et ses symboles.

Plusieurs études ont démontré les différentes postures que cet immigré peut adopter dans un contexte où sa culture rentre en contact avec celle du pays d'accueil.

Parmi ces postures, on retrouve celle où l'immigré fait le choix de s'intégrer dans son nouveau territoire en mettant en avant la richesse de la diversité culturelle au point d'en faire un atout.

Il s'inscrit donc dans une démarche citoyenne aussi bien dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine. En maitrisant et en respectant les codes des deux pays.

Une démarche qui nécessite une réelle réflexion sur cette posture qui met en jeu des facteurs socio-économiques, ethnologiques et psychologiques.

Ainsi, proposer un accompagnement social, éducatif ou professionnel, c'est reconnaître l'autre dans sa différence. Tout en l'impliquant dans son propre cheminement.

Cependant, il lui appartient aussi d'aller vers ce collectif pour en faire partie. Et de rentrer en interaction avec son organisation, ses valeurs sans pour autant nier les siennes.

En tant qu'association, l'AM2I a fait le choix d'œuvrer dans ce sens.

Ses membres qui partagent ces principes, ont élaboré un projet associatif qui allie l'aspect psychologique, social et culturel.

L'AM2I est une association loi 1901, qui se donne pour objectif de faciliter le dialogue interculturel et de former pour mieux vivre la diversité culturelle. Son histoire est celle d'une association pour laquelle la première richesse est celle de l'engagement et de la compétence.

Elle rassemble des professionnels de cultures différentes animés d'un sentiment de partage culturel et ayant pour objectif commun de construire un monde harmonieux basé sur le partage des connaissances et la découverte de l'autre.

L'AM2I mènent des actions à caractère social, pédagogique, psychologique et culturel aussi bien en France qu'à l'étranger (essentiellement au pourtour méditerranéen) via ses trois pôles: pôle interculturalité, pôle échange méditerranéen et pôle développement personnel.

Des valeurs fortes sont au cœur de notre organisation depuis sa création. Elles guident nos actions au quotidien et constituent un socle commun que l'ensemble des membres AM2I partagent et s'engagent à respecter à savoir: altérité, échange, respect et solidarité.

En effet lorsqu'on s'inscrit dans une dynamique pour œuvrer dans le vivre ensemble, il est nécessaire de revenir sur l'individu dans sa singularité, son rapport à lui-même pour aller vers les autres.

Parmi nos objectifs, nous proposons d'amener nos adhérents comme nos bénéficiaires d'aller au delà des représentations limitantes qui freinent les initiatives, le partage, les échanges et l'accueil.

Notre démarche se veut globale allant de l'individu jusqu'au collectif au delà des frontières géographiques.

Chacun des pôles invite à la mise en commun des compétences individuelles et collectives pour mettre en œuvre ses actions.

- Pôle échange méditerranéen : Le but de ce pôle est l'échange entre les deux rives de la méditerranée. Cet échange consiste à nouer des partenariats avec différents acteurs associatifs d'ici et d'ailleurs. Nos actions se focalisent sur l'organisation de voyages de découvertes, d'actions de solidarité, et l'accompagnement des organisations par l'organisation de formations.
- Pôle Développement personnel : Le but de ce pôle, est de proposer des espaces de sensibilisation au travail sur Soi. A travers Un cycle d'information, de formation et de débat. Des ateliers d'analyse et selon la demande des suivis individuels. Des initiations aux outils du développement personnel (P.N.L., Hypnose Ericksonienne, Analyse transactionnelle, Art Thérapie, Analyse Systémique…).
- Pôle Interculturalité: Le but de ce pôle, est de mettre en avant ce lien liant les humains via leurs cultures et leurs richesses en organisant des événements interculturels en usant de

notre créativité et de nos compétences dans les différents domaines. Nous essayons de mettre en avant la richesse de la méditerranée via l'humain. Nous voulons recréer une nouvelle carte mentale des cultures, dépassant les stéréotypes, donnant un nouveau souffle à l'inconscient collectif millénaire.

Abdelbaqi BELFQIH

L'image de soi et l'image de l'autre dans les contextes interculturels

On peut distinguer deux générations artistiques : la génération des années 60 fortement attachée à la question de l'identité et dont le chef de fil est Farid Belkahia. L'expression artistique de cette génération prônait l'africanité, la culture populaire par l'utilisation de matériaux de terroir (le hénné). Elle célèbre le corps dans tous ces états mais aussi puise dans l'affect et le sentiment africain.

La deuxième génération a émergé dans les années 80 suite aux bouleversements qu'a connus le monde : la chute du mur de Berlin, le foisonnement des médias et des moyens de communication... etc. Elle passe outre la question de l'identité pour effleurer l'interculturalité et l'universalité.

En effet, les jeunes artistes contemporains traitent des thèmes actuels et qui suscitent le débat tels que : les événements du 11 septembre, l'intégrisme, la discrimination raciale, la migration …. Etc

Ces jeunes artistes, contrairement à la génération précédentes, se caractérisent par leur dynamisme, leur ouverture sur les doléances du monde. Ils utilisent les Techniques d'Information et de Communication (TIC) pour créer des plateformes interculturelles et universelles créant ainsi un nouveau paradigme qui rompt avec la vision postcoloniale et qui permet l'écoute et l'échange interculturel.

Parfait ISHunure

Ingénieur, Coordinateur du Centre Culturel Africain au Maroc

Un espace d'interculturalité se crée automatiquement dans chaque rencontre que se soit scientifique, culturelle ou autre, puisqu'on entre dans l'état de l'autre et on cherche à trouver un espace et un moyen efficace pour communiquer. D'ailleurs, c'est ce que le centre culturel africain essaie de faire tous les jours.

Le Centre Culturel Africain est une association culturelle à but non lucratif crée par des jeunes cadres formés au Maroc, dont les objectifs s'articulent autour :

la promotion de la culture africaine au Maroc et dans le monde,

la promotion de l'échange interculturel,

faire découvrir ou mieux connaître le continent africain à toute personne résidant ou de passage au Maroc,

offrir aux visiteurs un espace récréatif, convivial et authentique dans une ambiance purement africaine,

procurer aux jeunes, marocains et étrangers, un socle de culture commun de sensibilisation à la culture africaine par des activités ludiques et éducatives.

Parmi les projets du centre, entre autre, la création d'un projet pour faire découvrir les cultures de l'autre. Il cible en premier lieu les élèves et les écoles à travers des camps pour les élèves, des séminaires. Aussi des actions adressées à tout le public comme l'organisation des événements culturels.

Larbi Touaf

Nos « lieux communs » : penser l'interculturel dans l'espace public marocain.

La thématique de l'interculturel n'a fait son apparition dans notre espace public que très récemment, mais elle risque de soulever des questionnements complexes, notamment sur la relation entre la diversité culturelle, la cohésion sociale et les valeurs communes. On pourrait sans doute ajouter à ce questionnement certains phénomènes observés ailleurs et qui touchent aux effets de l'immigration comme la peur des transformations sociales, culturelles et les crispations identitaires.

La réflexion engagée dans le cadre de cette rencontre doit pouvoir éclaircir le sujet et offrir des outils de travail et de compréhension aux décideurs politiques et ceux de la société civile, qui auront pour charge de préparer le terrain pour permettre aux différents acteurs de mettre en œuvre des projets interculturels dans les domaines de l'action sociale, culturelle et éducative. C'est aussi l'occasion de lancer des passerelles entres les différents acteurs et les institutions de recherches scientifiques pour des projets communs portant sur l'étude de tout ce qui touche à la diversité culturelles et aux pratiques interculturels et l'évolution de ces concepts.

Commençons d'abord par Le terme Interculturalité utilisée dans le titre du colloque. C'est un concept qui invite à la réflexion car l'un des termes qu'y sont associés est celui d'interculturel, souvent utilisé comme substantif et non comme adjectif. La

notion d'Interculturel en effet signifie l'existence d'échanges et de « lieux communs » entre plusieurs cultures. Le passage d'adjectif en substantif essentialise la notion et pose la question du temps et de savoir si la notion «d'interculturel» correspond à une phase transitoire ou un état pérenne de la société. Dans ce sens, l'interculturel implique une réflexion profonde sur ce qui nous constitue comme collectivité, et de se demander si les marocains se voient en tant que peuple interculturel. La question pose notamment le degré de conscience des citoyens de leur richesse historique et du cadre dans lequel nous souhaitons nous projeter. Serions-nous prêt à devenir une société qui se voit comme interculturelle?

En effet, le Maroc est aujourd'hui un pays de résidence pour des milliers d'étrangers qui ont fait le choix d'y rester pour vivre, notamment des migrants sub-sahariens. Des communautés se créent et d'autres se créeront encore, et déjà on observe des comportements xénophobes, y compris dans une certaine presse locale des villes ou cette population est plus visible. L'importance de ces réactions -même isolées- suscitées (comme ce qui s'est passé à Tanger, l'an dernier) par la présence des étrangers sont des signes précurseurs du début d'un malaise de la société marocaine face au surgissement d'une société multiculturelle ou cosmopolite encore impensée. Il faut dire que, en la matière, nous sommes encore dans un état de somnolence intellectuelle, bercés dans le confort et la familiarité de notre culture, et nous risquons fort de nous réveiller en sursaut le jour où le séparatisme culturel deviendrait réalité.

Comme c'est le cas de pays comme la France qui ayant toujours refusé le modèle communautariste anglo-américain de gestion de la diversité culturelle, vit aujourd'hui un séparatisme culturel très tendu notamment entre les communautés d'origine européennes et celles d'origine d'Afrique du nord et subsaharienne. Pire, ce séparatisme qui touche les classes populaires érige des frontières culturelles invisibles qui menace le cœur même de la société, c'est-à-dire, l'espace public.

Ainsi, nos lieux communs (du titre) se réfère à tout ce que nous avons en partage, tout ce qui n'est pas de l'ordre du privé, notamment les espaces communs, les ressources naturelles et culturelles dont la propriété est commune. C'est l'espace publique autant physique que virtuel, dans lequel nous avons tous droit de séjour. La société elle-même n'existe qu'en tant qu'un ensemble de lieux communs (en Anglais on dit Commons) qui contrairement aux espaces privés, est la propriété de personne en particulier , donc de tous. Elle est ce que nous en faisons, par nos actions, nos lois et nos désirs. C'est en ce sens qu'elle est par nature le lieu où s'expriment nos différences. C'est le lieu de l'hétérogénéité, de la relation, et du dialogue.

Or, dans une société qui se voit comme étant homogène, la présence de l'étranger soulève des réactions qui se traduisent au mieux par une tolérance méfiante et au pire par le rejet. En Europe la récupération politique du phénomène de l'immigration accentue les différences culturelles, les essentialise, et ce faisant exacerbe les tensions. Cependant chez nous on en est pas encore là et tant mieux. Pour autant il ne faut pas éluder la question car l'intégration de migrants est et doit être un sujet de débat publique réfléchi et apaisé. Pour cela il faut se garder de poser la

question dans les mêmes termes que ceux utilisés pour la même problématique en France ou généralement en Europe, pour la simple raison que là-bas les débats soulevés par la présence des immigrés non européens continuent d'être profondément nourris par des sources subtiles d'un long passé colonial mal digéré et par conséquent pas encore tout à fait assumé.

Chez nous la question ne porte pas de tension historique ou de charge conflictuelle car le caractère multiple et divers de notre passé et de notre histoire est assumé sans complexe. Par conséquent, il faut penser la diversité résultant des flux migratoires d'un point de vue autre, prenant en compte notre diversité historique fondamentale comme nation fondée sur le principe de l'inclusion de la différence, et aussi sur le modus vivendi imposé par la modernité à laquelle nous aspirons et la mondialisation à laquelle nous ne pouvons échapper.

A cet égard, il faut prendre en compte dans toute tentative de penser un projet sociétal spécifiquement marocain fondé sur l'interculturel trois éléments essentiels : l'histoire, l'aspiration à la modernité, et la mondialisation.

Interculturalité et identité culturelle :

La question de l'interculturel ne peut être dissociée de celle de l'identité culturelle ou collective, et ne prend de l'importance que si elle est conçue comme une situation pérenne et non provisoire. De même, on ne peut envisager la problématique sans la lier à l'espace publique compris comme espace physique partagé mais aussi comme espace symbolique où s'expriment les différentes idées et où s'élabore une opinion publique. Tout ceci suppose évidemment l'existence d'un état de droit garantissant les libertés individuelles et

collectives, condition sine qua non de tout exercice démocratique.

Or la question de l'identité collective du fait qu'elle soit souvent liée à la culture est elle-même sujet de débat. Elle est souvent tiraillée entre en gros deux visions : une (conservatrice) qui l'essentialise et donc la rend en quelque sorte figée, ainsi tout comportement est vu comme un automatisme ou un reflexe culturel. L'autre vision plus libérale, elle, insiste sur le caractère fluide et donc évolutif de l'identité. Selon cette vision les comportements de groupe ou d'individu (y compris le repli identitaire très commun aujourd'hui) doivent être compris dans un contexte politique et socio-économique plus large.

Loin de tout essentialisme qui habituellement accompagne la notion d'identité culturelle dans les discours politiques, les sciences humaines et sociales déconstruisent cette vision en insistant sur le caractère fluide de l'identité. Dans ce sens, la question de l'identité est liée à celles de l'espace et de la culture en termes autres que les conceptions habituelles d'un monde fixe, et d'un ordre prédéfini.

Tenant compte des chevauchements de langues et de cultures dans un espace géographique comme le notre, étant situé entre le nord et le sud, l'Europe et l'Afrique, et les faits indéniables des échanges historiques y compris le colonialisme, les migrations, l'interpénétration historique et culturelle, sans oublier les effets de la mondialisation, il devient clair que l'identité culturelle ne peut pas être fondée sur des faits originaires et exclusifs de l'ethnicité, de la langue ou de la religion. Il faut ajouter que les spécificités culturelles n'essentialisent pas la culture, au contraire ils sont le résultat d'un brassage historique. Ainsi, l'identité culturelle évolue

non pas grâce à l'exclusion, mais dans la relation avec l'autre. C'est en ces termes que Gilles Deleuze et Félix Guattari dans leurs ouvrage Mille Plateaux opposent ce qu'ils appellent la «pensée du rhizome» c'est à dire une pensée de l'ouverture et de la relation, à la «pensée de la racine » qui est une pensée du repli sur soit. Selon cette métaphore, la «racine unique» est celle qui détruit tout autour d'elle, tandis que la «racine rhizome» est celle qui tend vers les autres racines et s'enchevêtre avec elles. L'écrivain et poète martiniquais Edouard Glissant applique cette belle métaphore à la question de l'identité et à la culture des caraïbes en associant ce qu'il appelle les cultures « ataviques » à la pensée racine etles cultures «composites» à la pensée rhizome. Les conflits culturels qui peuvent exister dans certaines sociétés à forte présence de migrants sont dus à l'opposition entre la conception « atavique » donc « pure » et la conception « composite » ou hétérogène de la culture. Cette opposition est comptable des tensions ethniques, du racisme et de l'intolérance.

Il est intéressant de voir comment au Maroc nous en avons déjà l'exemple dans notre culture qui est le résultat de brassages historiques de différentes cultures (Arabe, Amazighe, Juive, Andalouse et Sahelo-Saharienne et même européenne). Notre aptitude à accepter et à intégrer la différence est historiquement prouvée, et ce n'est pas un hasard que la constitution le proclame haut et fort dans son préambule qui définit l'esprit de ce qu'est la nation marocaine. La constitution de 2011 nous délivre, en effet, du carcan de l'identité mythique de la racine unique et de la mêmeté et de cette notion oppressante de l'homogénéité culturelle qui traduit une peur profonde de la différence sensée mener à la discorde. Au lieu de cela, la constitution se conforme

à la complexité de notre réalité et nous livre l'image de ce que nous sommes réellement, une nation plurielle mais unifiée par des principes civiques, reconnaissant nos diverses sources et soulignant la richesse culturelle qui en découle. Cette reconnaissance est le creuset de notre modernité qui est un chantier infini, et qui requiert un effort incessant.

Il faut dire qu'à l'indépendance nous avons hérité ou adopté l'idée née en Europe du XIXe siècle d'un état-nation qui est fondé sur le mythe d'une identité fixe et figée conçue comme le reflet d'une homogénéité historique, culturelle, linguistique, ethnique et religieuse. Cette conception qui a trouvée sa justification dans l'anthropologie coloniale notamment, institue une hiérarchie entre des cultures supérieures et universelles et d'autres inférieures, primitives ou indigènes. Les premières se présentent comme étant à la phase la plus avancée de l'humanité alors que les autresn'ont de validité qu'en tant que témoignage de ce qu'est l'humanité dans ces phases les plus anciennes. Ce schéma archétypale de la pensée coloniale qui s'est installé progressivement grâce à l'école et aux médias continue toujours de fonctionner de manière subtile et ces résidus créent, ailleurs, la xénophobie et la confusion entre intégration et assimilation. Car si l'intégration se fait dans différents secteurs de la vie comme le travail, l'éducation etc.… l'assimilation elle suppose l'existence d'un système, un ensemble homogène qui constitue la culture nationale et que cette dernière est le ciment qui unifie la nation. On sait que la culture est beaucoup plus complexe que cela et qu'elle est tout sauf un bloc monolithique. D'où la nécessité d'une révision de nos présupposés idéologiques.

Aujourd'hui le commonground universel est le socle de valeurs partagées sur lequel tous les pays du monde sont en accord, et c'est l'exemple même de l'interculturel. Mais il n'est en vigueur qu'entre nations et pas encore à l'intérieur des sociétés qui du fait de la mondialisation et des nouvelles technologies sont de plus en plus diverses. C'est dans cette perspective que de la constitution marocaine actuelle à la différence de celles qui l'on précédées, comporte une vision qui inscrit le pays résolument dans la modernité dont le principe de base est la rationalisation des relations entre d'une part les citoyens eux-mêmes, et de l'autre entre le citoyen et ceux qui le gouverne. C'est à dire l'institution d'un commonground entre les individus et les groupes qui vivent sur le sol de ce pays. Ce commonground n'est autre que la suprématie de la loi qui se tient à distance égale par rapport à toutes et à tous. Ainsi, la question des droits humains selon les normes internationales et surtout la primauté des conventions internationales sur les lois nationales, y occupent une place centrale. Ainsi la vision monolithique de l'état-nation dans les versions précédentes de la constitution qui insistait sur le caractère foncièrement Arabe de l'état marocain, est abandonnée car il ne se conformait ni à l'histoire ni à la réalité marocaine d'aujourd'hui et encore moins à celle d'un avenir prévisible. Notre richesse culturelle et historique s'y retrouve valorisée et revigorée car l'interculturel est au cœur de notre vivre-ensemble, il est le résultat d'une longue histoire d'interactivité entre les différentes composantes du peuple marocain.

Il faut rappeler que l'interculturel n'est pas un état de fait initial, mais un stade avancé de la diversité culturelle, celui où se produit une synthèse de toutes les cultures en place, c'est à dire une sorte de

métissage de la culture qui est elle-même le résultat de rencontres apaisées ou conflictuelles de différentes cultures s'opérant dans la durée. Nous en avons l'exemple chez nous, puisque la culture marocaine est le résultat d'un brassage de différentes composantes, et la langue maternelle de beaucoup d'entre nous (Darija) est porteuse d'une richesse linguistique extraordinaire.

Plusieurs pays de part le monde se déclarent comme étant des sociétés multiculturelles tel que l'Inde, le Mexique, la Bolivie, l'Afrique du Sud, Le Nigeria, le Canada. Or, à part les Caraïbes, aucuns d'entre eux ne peut se dire interculturel. Cependant même si l'hétérogénéité n'est pas toujours facilement acceptée, le principe de droit règne en maître. Et c'est pour cela qu'il faut adopter une approche plus légaliste dans la gestion de la diversité culturelle et insister sur l'aspect droit humain de la chose, car il y a dans les conventions international que la plupart des pays ont ratifiées autant de mécanismes et d'outils qui peuvent aider à lute contre la xénophobie et le racisme. Là où d'aucuns voudrait imposer la religion comme force de régulation des comportements sociaux, il faut rappeler que le fait même qu'il y ait eu des périodes (même courtes) de coexistence pacifique (notamment entre musulman et juifs au Maroc par exemple), prouve que c'est le fait de vivre en société qui crée les lois du vivre ensemble et non les préceptes religieux qui dictent le comportements des hommes et des femmes dans la société.

Actuellement, le défit, aussi bien chez nous comme ailleurs, est de faire comprendre que le vivre ensemble est un processus d'arrangements sociaux pragmatiques entièrement indépendant de la foi ou du dogme religieux. Il faut faire en sorte que les jeunes générations se rendent compte de la nature très complexe

de l'identité et de la culture, et qu'elle ne se limite pas à l'appartenance linguistique ou religieuse. Cela passe par une approche pédagogique volontariste déclinée dans les programmes scolaires mais aussi dans les médias et qui aurait pour objectif de déconstruire des idées figées ou toute faites sur un certain nombre de notions communément partagées comme l'identité, la culture, et la citoyenneté.

Bien que ce soit la responsabilité de l'état de luter contre les discriminations notamment par la loi et l'éducation, c'est surtout à la société civile qu'incombera tâche de prendre en charge la dimension sociale du dialogue interculturel. Et c'est là où le rôle des intellectuels, des artistes et des journalistes est primordial. L'interculturel doit d'abord se voir dans les productions culturelles (cinéma, littérature, théâtre, programmes télé …etc.) car c'est ce qui permet d'investir l'espace public et la création d'un imaginaire commun qui apaise les peurs en recouvrant rapidement les différences, et permet de les assimiler et même de s'y identifier, prémunissant ainsi les citoyens contre la xénophobie.

Mehdi AZDEM

Le projet « Mix City »

L'association Racines pour le développement culturel au Maroc et en Afrique a été crée en 2010. Elle appartient à un réseau panafricain nommé The ARTerial Network qui rassemble une quarantaine des pays africains travaillant sur les questions de culture dans toutes disciplines confondues.

L'association Racines se fixe comme objectif, la promotion de l'accès à la culture pour tous en tant que droit humain universel, la promotion de la culture en tant que vecteur de démocratie et de développement humain, social et économique, le plaidoyer pour la mise en place d'une politique culturelle dans nos pays respectifs et le plaidoyer pour une véritable économie de la culture et des industries créatives viables pour les artistes et le plaidoyer pour le statut des artistes et leurs droits et pour la liberté de création.

En effet, le projet " MIX CITY " est l'un des projets menés par l'association Racines pour promouvoir la diversité culturelle et le développement en partenariat avec le théâtre de l'opprimé et the Miniority Globe. Le projet a débuté en mars 2015 avec un casting des comédiens musiciens. Cinq Marocains et cinq Subsahariens en respectant l'approche genre dans la sélection (Sénégal, Cameron, Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire) qui sont amenés à créer leur propre pièce théâtrale, qui fera par la suite le tour de 6 villes marocaines.

Le projet "MIX CITY" durera dix mois et se fixe comme but la sensibilisation aux droits des migrants subsahariens et la promotion de la diversité culturelle. Ainsi, l'intégration de la communauté subsaharienne se fera par la sensibilisation de la société marocaine à travers le théâtre de rue et avec la création d'un espace d'échange à travers la musique.

A la fin du projet, un échange international (Tunisie) sera programmé afin de creuser les regards sur les expériences de chaque pays. Et un plaidoyer sera réalisé auprès des ONG des institutions et du public par la création d'un petit documentaire avec des outils de communication à travers des vidéos des séances d'écoute et des interactions avec le public.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- Revoir le système éducatif marocain avec la possibilité d'intégrer la culture africaine ;
- Favoriser l'alphabétisme interculturel ;
- Sensibiliser les citoyens sur le brassage culturel à travers les canaux médiatiques ;
- Instaurer un plan social d'émergence pour le soutien psychologique et social des migrants que ce soit au Maroc ou aux frontières ;
- Impliquer le triptyque Etat-société civile-secteur privé dans la gestion de la diversité culturelle ;
- Revoir le système politique en matière de gestion des dossiers des immigrés notamment les étudiants ;
- Prévoir des projets de développement qui impliquent les immigrés dans prise de décision ;
- Prévoir la construction de la maison de la culture africaine ;
- Favoriser les espaces de lectures et des rencontres entre différentes cultures ;
- Traiter le sujet de l'interculturalité à travers des ateliers thématiques avec la participation des immigrés.
- Encourager la recherche scientifique en matière de la migration et de l'interculturalité.
- Organiser régulièrement des festivals artistiques (musique, art plastiques et autres) afin de faire connaitre la culture africaine et marocain et renforcer l'intégration

- Les actions menées en matière de l'interculturalité et de l'intégration doivent être à deux niveaux et en parallèle, pour les Marocains et pour les Subsahariens pour éviter le communautarisme.
- Prévoir des actions relatives à la mise en lumière du patrimoine marocain.
- S'inspirer des modèles et des programmes réussis dans le monde, en prévoyant l'approche participative avec les concernées pour l'élaboration des politiques et des programmes.